



Elior

Société en commandite par actions¹ au capital de 1 088 203,58 euros

Siège Social :

61-69, rue de Bercy
75012 Paris

408 168 003 RCS Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE



La présente actualisation a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 mai 2014. Elle complète le document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 15 avril 2014 sous le numéro I. 14-015 et la première actualisation du document de base déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mai 2014 sous le numéro D. 14-0203-A01.

Le document de base et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ils ont été établis par l'émetteur et engagent la responsabilité de leurs signataires.

Des exemplaires du document de base et de ses actualisations sont disponibles sans frais auprès de la Société, 61-69 rue de Bercy, 75012 Paris, France, ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.elior.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

¹ L'adoption de la forme d'une société anonyme à conseil d'administration interviendra à la date du début des négociations des promesses d'actions de la Société.

NOTE

Dans la présente actualisation du document de base, les termes « Société » ou « Elios » désignent la société Elios et les termes « Groupe » ou « Groupe Elios » désignent la Société et ses filiales consolidées prises dans leur ensemble.

À la date de la présente actualisation du document de base, la Société est constituée en société en commandite par actions. L'associé commandité et l'assemblée générale des associés commanditaires de la Société ont décidé le 13 mars 2014 la transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration et l'adoption corrélatrice de nouveaux statuts, sous la condition suspensive du début des négociations des promesses d'actions de la Société. La présente actualisation du document de base décrit ainsi la gouvernance de la Société telles qu'elle sera en vigueur à l'issue du début des négociations des promesses d'actions de la Société.

Informations prospectives

La présente actualisation du document de base contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différentes sections de la présente actualisation du document de base et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs du Groupe concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie du Groupe. Les informations prospectives mentionnées dans la présente actualisation du document de base sont données uniquement à la date de la présente actualisation du document de base. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait, le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans la présente actualisation du document de base afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans la présente actualisation du document de base. Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits au Chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base, tel que complété et modifié par la première actualisation du document de base en date du 12 mai 2014 et par la présente actualisation. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, l'image, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe à la date de la présente actualisation du document de base, pourraient également avoir un effet défavorable.

TABLE DES MATIÈRES

1. PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE	2
1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE	2
1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE	2
1.3 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	2
4. FACTEURS DE RISQUE.....	3
9. ANALYSE DES RÉSULTATS DU GROUPE.....	5
9.5 ANALYSE DES RÉSULTATS POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MARS 2013 ET 2014	5
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	17
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE.....	22
14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	23
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES VERSÉS AUX DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX.....	31
17. SALARIÉS	32
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE.....	33
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	35
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	38
ANNEXE 1	39

1. PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE

Monsieur Gilles Petit, en qualité de représentant légal de Bercy Présidence SAS, elle-même gérant et associé commandité de la Société.

1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du document de base ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation du document de base.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014 présentés dans la présente actualisation du document de base ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, figurant à la Section 20.4.4 « Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe pour le semestre clos le 31 mars 2014 » de la présente actualisation. »

27 mai 2014

Gilles Petit

Président du comité exécutif de Bercy Présidence SAS, elle-même gérant de la Société

1.3 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Olivier Dubois

Directeur Financier du Groupe

61-69 rue de Bercy, 75012 Paris, France

Tel : +33 (0)1 40 19 50 12

4. FACTEURS DE RISQUE

4.4.4 Les règles fiscales françaises pourraient limiter davantage la déductibilité de tout ou partie des intérêts sur la dette du Groupe supportée en France, réduisant ainsi la trésorerie disponible pour le service de la dette du Groupe.

La Section 4.4.4 « Les règles fiscales françaises pourraient limiter davantage la déductibilité de tout ou partie des intérêts sur la dette du Groupe contractée en France, réduisant ainsi la trésorerie disponible pour le service de la dette du Groupe » du document de base est remplacée par les paragraphes ci-avant et ci-après.

Conformément à l'article 212 § II du Code général des impôts (CGI), la déductibilité des intérêts versés au titre de prêts consentis par une partie liée au sens de l'article 39.12 du CGI ou de prêts consentis par des tiers mais garantis par une partie liée (tiers assimilé à une partie liée) est soumise à certaines limitations. La déduction des intérêts versés au titre de ces prêts peut être partiellement limitée au titre de l'exercice au cours duquel ils sont comptabilisés si ce montant dépasse chacune des trois limites suivantes : (i) le montant des intérêts multiplié par le rapport de (a) 1,5 fois les capitaux propres de la société et (b) le montant moyen des sommes dues à des parties liées (ou à des tiers assimilés à des parties liées) au titre de l'exercice concerné, (ii) 25 % du résultat courant de la société avant impôt et éléments exceptionnels (corrigé pour les besoins de cette limitation), et (iii) le montant des intérêts reçus par la société endettée de parties liées. Les déductions peuvent être interdites pour la partie des intérêts qui dépasse, pour un exercice donné, la plus élevée des trois limites mentionnées ci-dessus, si cette fraction des intérêts excède 150.000 euros.

De plus, l'article 209 § IX du CGI limite la déductibilité des charges d'intérêts supportées par une société française lorsque cette société a acquis les titres d'une autre société qui qualifient de « titres de participation » au sens de l'article 219 § I a *quinquies* du CGI et si cette société n'est pas en mesure de démontrer, au titre du ou des exercices couvrant une période de douze mois suivant l'acquisition des titres (ou au titre du premier exercice ouvert après le 1^{er} janvier 2012, pour les titres acquis au cours d'un exercice ouvert avant cette date), que (i) les décisions relatives à ces titres ont été effectivement prises par la société acquéreuse (ou, le cas échéant, par une société qui contrôle la société acquéreuse ou par une société contrôlée directement par la société acquéreuse au sens de l'article L.233-3 § I du Code de commerce, qui est située en France) et (ii) lorsque le contrôle ou l'influence est exercé sur la société acquise, ce contrôle ou cette influence est exercé par la société acquéreuse (ou, le cas échéant par une société contrôlant la société acquéreuse ou par une société contrôlée directement par cette société acquéreuse au sens de l'article L.233-3 § I du Code de commerce).

En outre, les articles 212 *bis* et 223 B *bis* du CGI prévoient une limitation générale à la déductibilité des charges financières nettes, sous réserve de certaines exceptions. En vertu de l'article 212 *bis* du CGI, les charges financières nettes corrigées supportées par les sociétés françaises qui ne sont pas membres d'un groupe d'intégration fiscale ne sont déductibles de leur résultat imposable qu'à hauteur de 85 % de leur montant pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2012 et de 75 % de leur montant pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, lorsque le montant des charges financières de ces sociétés (nettes des produits financiers) dépasse 3 millions d'euros au titre d'un exercice. Conformément à l'article 223 B *bis* du CGI, des règles spéciales s'appliquent aux sociétés appartenant à un groupe d'intégration fiscale. La limitation de la déductibilité est déterminée sur la base du résultat imposable du groupe et s'applique à la somme corrigée des charges financières nettes supportées par les sociétés qui sont membres du groupe d'intégration fiscale au titre des sommes mises à disposition par des prêteurs qui ne sont pas membres de ce groupe, lorsque la somme des charges financières des sociétés membres du groupe (nette des produits financiers) dépassent 3 millions au titre d'un exercice.

Enfin, pour les exercices clos à compter du 25 septembre 2013, la déductibilité des intérêts versés à des parties liées au sens de l'article 39.12 du CGI est soumise à une nouvelle limitation en application de l'article 22 de la loi de finances pour 2014 : si le prêteur est une partie liée à l'emprunteur au sens de l'article 39.12 du CGI, l'emprunteur français doit démontrer, à la demande de l'administration fiscale française, que le prêteur est, au titre de l'exercice en cours, assujéti à raison des intérêts concernés à un impôt sur le revenu ou sur les bénéfices dont le montant est au moins égal à 25 % de l'impôt sur les sociétés déterminé selon les règles fiscales françaises de droit commun. Lorsque le prêteur est domicilié ou établi hors de France, l'impôt sur les sociétés déterminé en vertu des règles fiscales françaises de droit commun s'entend de celui dont il

aurait été redevable en France sur les intérêts perçus s'il avait été domicilié ou établi en France. Des règles spécifiques s'appliquent lorsque le prêteur est une entité translucide au sens du droit fiscal français, un organisme de placement collectif relevant des articles L 214-1 à L 214-191 du Code monétaire et financier (ce qui inclut les OPCVM et les FIA ainsi que les autres organismes de placement collectif tels que les SICAV et les SPPICAV avec un seul actionnaire) ou, sous certaines conditions, une entité similaire constituée sur le fondement d'un droit étranger.

Ces règles fiscales pourraient limiter la capacité du Groupe à déduire les intérêts sur sa dette supportée en France et donc accroître sa charge fiscale, ce qui serait susceptible d'avoir un effet négatif significatif sur sa situation financière et ses flux de trésorerie.

9. ANALYSE DES RÉSULTATS DU GROUPE

La Section 9 « Analyse des Résultats du Groupe » du document de base est complétée par la Section 9.5 « Analyse des résultats pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014 » suivante.

9.5 ANALYSE DES RÉSULTATS POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MARS 2013 ET 2014

	Semestre clos le 31 mars	
	2013	2014
en millions d'euros		
Chiffre d'affaires	2 445,4	2 671,9
Achats consommés	(721,7)	(808,3)
Charges de personnel.....	(1 169,9)	(1 241,2)
Autres frais opérationnels	(337,1)	(391,1)
Impôts et taxes	(24,2)	(31,6)
Quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées	0,6	0,8
EBITDA	193,1	200,5
Amortissements et provisions opérationnels courants.....	(66,5)	(69,7)
Résultat opérationnel courant incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	126,6	130,8
Autres produits et charges opérationnels non courants	(13,1)	(9,4)
Résultat opérationnel incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	113,5	121,4
Charges et produits financiers nets	(59,4)	(76,9)
Résultat avant impôts	54,1	44,5
Impôts sur les résultats	(23,0)	(23,9)
Résultat de la période	31,1	20,6

9.5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 226,5 millions d'euros, soit 9,3 %, passant de 2 445,4 millions d'euros au titre du semestre clos le 31 mars 2013 à 2 671,9 millions d'euros au titre du semestre clos le 31 mars 2014, la société THS étant entrée dans le périmètre du Groupe le 15 avril 2013.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité ainsi que la répartition de la progression du chiffre d'affaires entre croissance organique, changements du périmètre de consolidation et impact de la variation des cours de change pour chaque segment opérationnel, séparément et pour l'ensemble du Groupe.

	Semestre clos le 31 mars			
	2013		2014	
en millions d'euros et % du total				
Chiffre d'affaires par segment				
Restauration Collective & Support Services.....	1 772,0	72,5 %	1 990,3	74,5 %
Restauration de Concessions & Travel Retail.....	673,3	27,5 %	681,5	25,5 %
Total	2 445,4	100 %	2 671,9	100 %

	Restauration Collective & Support Services		Restauration de Concessions & Travel Retail		Total du Groupe	
	en		en		en	
	millions d'euros	variation en %	millions d'euros	variation en %	millions d'euros	variation en %
Chiffre d'affaires du semestre clos le 31 mars 2013	1 772,0		673,3		2 445,4	
Croissance organique.....	57,0	3,2 %	27,0	4,0 %	84,0	3,4 %
Variations de périmètre de consolidation.....	163,3	9,2 %	(10,7)	(1,6) %	152,6	6,2 %
Impact de la variation des cours de change.....	(2,0)	(0,1) %	(8,1)	(1,2) %	(10,1)	(0,4) %
Chiffre d'affaires du semestre clos le 31 mars 2014	1 990,3	12,3 %	681,5	1,2 %	2 671,9	9,3 %

La progression du chiffre d'affaires consolidé du **Groupe** reflète tout d'abord la croissance organique de 3,7% au cours de la période (3,4% net de l'impact de la variation défavorable du nombre de jours d'activité en Restauration Collective en France), en accélération par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice en cours où elle s'était établie à 2,3%. La croissance organique du Groupe pour le semestre clos le 31 mars 2013 s'élevait à 0,5%.

Cette progression du chiffre d'affaires consolidé du Groupe est également due aux acquisitions qui ont généré une croissance nette de 6,2 %, résultant principalement de l'impact de l'acquisition de THS aux États-Unis (Restauration Collective), consolidée depuis le 15 avril 2013. L'impact positif de cette acquisition a été partiellement compensé par les cessions de Hold & Co UK et Honoré James (activités de traiteur dans le Secteur Villes & Loisirs du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail en France), lesquelles sont sorties du périmètre de consolidation en février 2013 et juin 2013 respectivement, ainsi que par la cession, effective au 1^{er} décembre 2013, des activités de concessions en Argentine et au Maroc dont l'exploitation était assurée par Áreas.

Sur le semestre, la variation des cours de change a eu un impact négatif de 0,4 %, principalement due à l'évolution du cours du dollar américain, du peso mexicain et de la livre anglaise par rapport à l'euro.

9.5.1.1 Restauration Collective & Support Services

Le chiffre d'affaires du Segment Restauration Collective & Support Services du Groupe a progressé de 218,3 millions d'euros, soit de 12,3 %, passant de 1 772,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 1 990,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014.

Le tableau ci-dessous présente, pour chacun des trois secteurs d'activité clients du Segment Restauration Collective & Support Services, la répartition de la progression du chiffre d'affaires entre la croissance organique, les variations de périmètre de consolidation et l'impact de la variation des cours de change.

	Entreprises		Enseignement		Santé		Total Restauration Collective & Support Services	
	en millions d'euros	variation en %	en millions d'euros	variation en %	en millions d'euros	variation en %	en millions d'euros	variation en %
Chiffre d'affaires du semestre clos le 31 mars 2013	829,7		541,0		401,3		1 772,0	
Croissance organique.....	23,9	2,9 %	17,2	3,2 %	15,8	3,9 %	57,0	3,2 %
Variations de périmètre de consolidation.....	24,6	3,0 %	54,9	10,1 %	83,8	20,9 %	163,3	9,2 %
Impact de la variation des cours de change.....	(1,7)	(0,2) %	(0,2)	(0,0) %	(0,1)	(0,0) %	(2,0)	(0,1) %
Chiffre d'affaires du semestre clos le 31 mars 2014	876,5	5,6 %	613,0	13,3 %	500,9	24,8 %	1 990,3	12,3 %

La croissance organique de la période a été de 3,6%, ou 3,2% net de l'impact défavorable de 0,4% du nombre de jours d'activité qui a affecté ce chiffre d'affaires à hauteur de 7,0 millions d'euros (dans les Secteurs Entreprises et Enseignement en France). La croissance organique du Segment Restauration Collective & Support Services pour le semestre clos le 31 mars 2013 s'élevait à 0,7%.

La progression du chiffre d'affaires du Segment Restauration Collective & Support Services résulte également de l'acquisition de THS (États-Unis) en avril 2013 (qui opère principalement dans les marchés de l'Enseignement et de la Santé du Segment Restauration Collective & Support Services). Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 165,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cet impact positif a été partiellement compensé par l'impact de la cession de Hold & Co UK en février 2013, qui a eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires de 2,0 millions d'euros. La croissance nette résultant des acquisitions représente une progression de 9,2% du chiffre d'affaires du Segment Restauration Collective & Support Services. L'impact de la variation des taux de change est légèrement négatif de 0,1%.

9.5.1.1.1 Entreprises

Le chiffre d'affaires du Secteur Entreprises a augmenté de 46,8 millions d'euros, soit de 5,6 %, passant de 829,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 876,5 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette progression du chiffre d'affaires est due à l'acquisition de THS, qui a généré une croissance externe du chiffre d'affaires de 26,6 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Toutefois, cet impact positif a été partiellement neutralisé par une diminution du chiffre d'affaires de 2,0 million d'euros résultant de la sortie de Hold & Co UK du périmètre de consolidation en février 2013. La croissance nette résultant des acquisitions représente une progression de 3,0 % pour le Secteur Entreprises. La progression du chiffre d'affaires du Secteur Entreprises reflète également une croissance organique de 2,9 % sur la période, ainsi que l'impact négatif de la variation des cours de change de 0,2 % dû à la variation du cours de la livre sterling contre l'euro.

La croissance organique du Secteur Entreprises reflète la croissance des activités de Restauration Collective et de Support Services en France. En France, la croissance organique est principalement due à l'augmentation de la valeur des ventes réalisées à périmètre de restaurants comparable résultant de l'augmentation du prix moyen par repas.

En dehors de la France, la croissance organique a été en revanche impactée par une baisse du chiffre d'affaires du Secteur Entreprises au Royaume-Uni, du fait de la conjoncture économique difficile dans ce pays, qui a entraîné des suppressions de postes et des fermetures de sites chez des clients du Groupe. En Italie, la résiliation volontaire de certains contrats non rentables (en particulier dans l'activité de *facilities management*) a été compensée par l'impact positif d'un important nouveau contrat de restauration à bord des

trains qui a pris effet en novembre 2013. En Espagne, des ventes plus élevées ont été enregistrées du fait de nouvelles ouvertures de sites.

9.5.1.1.2 Enseignement

Le chiffre d'affaires du Secteur Enseignement a progressé de 72,0 millions d'euros, soit de 13,3 %, s'élevant à 613,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014 contre 541,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013. Cette hausse reflète principalement l'acquisition de THS, qui a généré 54,9 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire pour le semestre clos le 31 mars 2014, représentant une croissance de 10,1 %. La progression globale du chiffre d'affaires dans le Secteur Enseignement inclut la croissance organique de 3,2 % pour la même période, avec un impact de la variation des cours de change légèrement négatif.

La croissance organique du Secteur Enseignement reflète la croissance réalisée en France dans le Segment Restauration Collective, malgré un impact négatif sur la fréquentation au sein des établissements scolaires pendant le premier semestre clos le 31 mars 2014, résultant d'un nombre inférieur de jours de classe. Ce résultat satisfaisant est dû à l'augmentation de la valeur des ventes à périmètre de restaurants comparable résultant de l'augmentation du nombre des personnes servies et du prix moyen par repas. Le Royaume-Uni et l'Espagne ont aussi enregistré un taux de croissance satisfaisant en raison de nouvelles ouvertures de sites, cumulé pour l'Espagne avec l'effet du décalage sur avril 2014 de la semaine Sainte (en mars sur l'exercice précédent).

9.5.1.1.3 Santé

Le chiffre d'affaires du Secteur Santé a augmenté de 99,6 millions d'euros, soit de 24,8 %, s'élevant à 500,9 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014 contre 401,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013. L'augmentation du chiffre d'affaires est principalement due à l'acquisition de THS, qui a généré 83,8 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire pour le semestre clos le 31 mars 2014, soit une croissance de 20,9 %.

La progression du chiffre d'affaires du Secteur Santé résulte également de la croissance organique de 3,9 % pour la même période alors que l'impact des cours de change a été légèrement négatif. Cette croissance organique de 3,9 % reflète une progression satisfaisante des activités du Groupe pendant cette période dans le Secteur Santé en France (augmentation des ventes à périmètre de restaurants comparable et nouveaux contrats), et une croissance élevée en Espagne et au Portugal, stimulée par la conclusion de nouveaux contrats.

9.5.1.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

Le chiffre d'affaires du Segment Restauration de Concessions & Travail Retail a progressé de 8,2 millions d'euros, soit de 1,2 %, en passant de 673,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 681,5 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition du chiffre d'affaires du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail entre la croissance organique, les changements du périmètre de consolidation et l'impact de la variation des cours de change dans les trois secteurs exploités.

	Aéroports		Autoroutes		Villes & Loisirs		Total Restauration de Concessions & Travel Retail	
	en		en		en		en	
	millions d'euros	variation en %	millions d'euros	variation en %	millions d'euros	variation en %	millions d'euros	variation en %
Chiffre d'affaires du semestre clos le 31 mars 2013	252,6		225,7		195,1		673,3	
Croissance organique.....	24,9	9,8 %	7,7	3,4 %	(5,5)	(2,8) %	27,0	4,0 %
Variations de périmètre de consolidation.....	(4,3)	(1,7) %	0,0	0,0 %	(6,5)	(3,3) %	(10,7)	(1,6) %
Impact de la variation des cours de change.....	(4,8)	(1,9) %	(1,4)	(0,6) %	(2,0)	(1,0) %	(8,1)	(1,2) %
Chiffre d'affaires du semestre clos le 31 mars 2014	268,4	6,3 %	232,0	2,8 %	181,1	(7,2) %	681,5	1,2 %

La croissance du chiffre d'affaires du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail est portée par une croissance organique soutenue de 4,0%, mais a connu (i) une baisse de 1,6% résultant des changements du périmètre de consolidation liés à la cession de Honoré James (activités de réception et traiteur dans le Secteur Villes & Loisirs en Concessions France) en juin 2013 et à la vente des activités de concessions en Argentine et au Maroc en décembre 2013, et (ii) un impact négatif de 1,2% lié aux variations des taux de change, notamment du dollar américain, du peso chilien et du peso mexicain. Le Segment Restauration de Concessions & Travel Retail avait connu, au cours du semestre clos le 31 mars 2013, une décroissance organique de 0,3%.

9.5.1.2.1 Aéroports

Le chiffre d'affaires du Secteur Aéroports a augmenté de 15,8 millions d'euros, soit 6,3 %, passant à 268,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014, contre 252,6 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013. Cette progression est due à (i) une croissance organique de 9,8 % pour la période, (ii) la cession de nos activités en Argentine et au Maroc, qui a généré une diminution du chiffre d'affaires de 1,7 % (soit 4,3 million d'euros de chiffre d'affaires en moins) et (iii) un impact négatif de 1,9 % lié aux variations de cours de change. Cette croissance organique de 9,8 % résulte principalement de la croissance organique du chiffre d'affaires aux États-Unis qui s'est révélée élevée grâce au lancement des activités de restauration à l'aéroport international de Los Angeles et au développement des opérations dans d'autres aéroports. Un taux de croissance satisfaisant a également été enregistré au Mexique, en Italie et en Espagne et Portugal, grâce à l'ouverture de nouveaux points de vente dans le cadre de contrats existants.

Une croissance organique du chiffre d'affaires a également été enregistrée en France, l'un des principaux marchés traditionnels du Groupe (avec l'Espagne), grâce à la conclusion du contrat avec l'aéroport de Bâle-Mulhouse en octobre 2013 et à un accroissement de l'activité à l'aéroport Roissy CDG, partiellement compensés par la perte du contrat de restauration de l'Aéroport de Bordeaux.

9.5.1.2.2 Autoroutes

Le chiffre d'affaires du Secteur Autoroutes a progressé de 6,3 millions d'euros, soit de 2,8 %, en passant à 232,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014 contre 225,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013. Cette augmentation reflète une incidence combinée (i) d'une croissance organique du chiffre d'affaires de 7,7 millions d'euros, soit de 3,4 % et (ii) d'un impact négatif de 0,6 % lié aux cours de change.

La croissance organique du chiffre d'affaires de 3,4 % dans le Secteur Autoroutes est principalement due à une croissance organique élevée en Allemagne et aux États-Unis. En Allemagne, cela est dû aux nouvelles concessions d'autoroutes et au développement des points de vente dans les aires d'autoroutes existantes. La croissance organique aux États-Unis reflète une augmentation du chiffre d'affaires provenant du contrat de

l'autoroute de Floride (*Florida Turnpike*), avec la réouverture de points de vente qui étaient partiellement fermés l'an dernier en raison de travaux de rénovation.

Cette croissance a été partiellement compensée par la décroissance organique du chiffre d'affaires dans les principaux marchés traditionnels du Groupe (France, Espagne et Italie), résultant essentiellement (i) en ce qui concerne la France, de l'effet du non-renouvellement des contrats portant sur certaines stations de distribution de carburant opérées en location-gérance, (ii) en ce qui concerne l'Espagne et l'Italie, de la conjoncture économique défavorable dans ces pays qui a conduit à une diminution régulière, mais plus lente, du trafic et des dépenses et (iii) du décalage du weekend / vacances scolaires de Pâques en avril cette année contre mars l'année précédente.

9.5.1.2.3 Villes & Loisirs

Le chiffre d'affaires du Secteur Villes & Loisirs a diminué de 14,0 millions d'euros, soit 7,2 %, pour atteindre 181,1 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014, contre 195,1 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013. Cette baisse est liée (i) à la cession de Honoré James en France et, dans une moindre mesure, à la cession des activités du Groupe en Argentine, lesquelles ont respectivement eu lieu en juin et décembre 2013, et ont généré une diminution du chiffre d'affaires de 3,3 % (soit 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en moins), (ii) à une décroissance organique de 2,8 % (soit 5,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en moins) et (iii) à l'effet de change négatif de 1,0 %.

Les 2,8 % de décroissance organique sont principalement imputables à la décroissance organique enregistrée en France, résultant principalement (i) d'une baisse du chiffre d'affaires liée aux salons biennaux dont le Mondial de l'Automobile (qui a lieu tous les deux ans à Paris et s'était tenu durant le semestre clos le 31 mars 2013), partiellement compensée par (ii) l'ouverture de nouveaux restaurants et points de vente dans la Gare de Lyon à Paris.

9.5.2 Achats consommés

Ce poste a augmenté de 86,6 millions d'euros, soit de 12,0 %, passant de 721,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 808,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014.

Le tableau ci-dessous présente la valeur des achats consommés par activité pour les périodes indiquées ci-après ainsi qu'en pourcentage du chiffre d'affaires de chaque activité.

	Semestre clos			
	le 31 mars			
	2013		2014	
	en millions d'euros et % du			
	chiffre d'affaires			
Achats consommés (également exprimés en % du chiffre d'affaires)				
Restauration Collective & Support Services	(533,1)	30,1 %	(614,5)	30,9 %
Restauration de Concessions & Travel Retail	(198,8)	29,5 %	(203,9)	29,9 %
Sièges, Holdings et Achats	<u>10,2</u>	<u>—</u>	<u>10,1</u>	<u>—</u>
Total	<u>(721,7)</u>	<u>29,5 %</u>	<u>(808,3)</u>	<u>30,3 %</u>

9.5.2.1 Restauration Collective & Support Services

Les achats consommés du Segment Restauration Collective & Support Services ont augmenté de 81,4 millions d'euros, soit 15,3 %, passant de 533,1 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2013 à 614,5 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2014. L'acquisition de THS en avril 2013 a contribué à cette augmentation à hauteur de 74,4 millions d'euros.

Le poste achats consommés a augmenté sur la période en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, passant de 30,1 % pour le semestre clos le 31 mars 2013, à 30,9 % pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation est principalement due à l'acquisition de THS, laquelle a un pourcentage d'achats consommés par rapport au chiffre d'affaires supérieur à celui des autres activités du segment. Hors THS, le poste achats a diminué de 0,5 point du chiffre d'affaires ; cette baisse concerne essentiellement l'Italie en relation avec (i) le démarrage du contrat de restauration embarquée dont le mix produits et le ratio coûts matières est de par sa nature significativement plus faible que sur les autres activités de Restauration Collective opérées et (ii) l'amélioration des conditions d'achats, en particulier chez Gemeaz, qui traduit la concrétisation progressive des synergies achats et le succès des plans d'actions sur la matière première.

9.5.2.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

Les achats consommés du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail ont augmenté de 5,1 millions d'euros, soit 2,6 %, passant de 198,8 millions d'euros lors du semestre clos le 31 mars 2013 à 203,9 millions d'euros lors du semestre clos le 31 mars 2014, principalement en raison de l'ouverture de sites sur les autoroutes en Allemagne, qui ont un pourcentage d'achats consommés par rapport au chiffre d'affaires supérieur à celui des autres activités du segment.

9.5.3 Charges de personnel

Les charges de personnel consolidées ont augmenté de 71,3 millions d'euros, soit 6,1 %, passant de 1 169,9 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2013 à 1 241,2 millions d'euros lors du semestre clos le 31 mars 2014, mais ont diminué en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, passant de 47,8 % à 46,5%.

Le tableau suivant présente les charges de personnel par segment pour les périodes indiquées, également exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires de chaque segment.

	Semestre clos le 31 mars			
	2013		2014	
	en millions d'euros et % de CA			
Charges de personnel (également exprimées en % du CA)				
Restauration Collective & Support Services	(891,1)	50,3 %	(966,5)	48,6 %
Restauration de Concessions & Travel Retail	(259,0)	38,5 %	(253,6)	37,2 %
Sièges, Holdings et Achats ⁽¹⁾	(19,8)	—	(21,1)	—
Total	(1 169,9)	47,8 %	(1 241,2)	46,5 %

⁽¹⁾ Représente les charges de personnel liées aux Sièges, Holdings et Achats (y compris le service informatique) facturées aux entités opérationnelles au titre de la direction et des services communs. Les factures correspondantes ne présentant pas une répartition par nature des charges facturées, elles ne peuvent pas être allouées aux charges par nature des segments opérationnels du Groupe. En conséquence, elles sont constatées comme une réduction du poste « Autres frais opérationnels » pour le Segment Sièges, Holdings et Achats.

9.5.3.1 Restauration Collective & Support Services

Les charges de personnel du Segment Restauration Collective & Support Services ont augmenté de 75,4 millions d'euros, soit 8,5 %, passant de 891,1 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 966,5 millions d'euros lors du semestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation résulte principalement de l'effet de l'acquisition de THS au cours de la période, laquelle a contribué à hauteur de 58,0 millions d'euros à l'augmentation totale de ces charges, et dans une moindre mesure, à l'augmentation des charges de personnel en France en lien avec celle de l'activité.

Les charges de personnel du segment ont diminué en termes de pourcentage de chiffre d'affaires, passant de 50,3% lors du semestre clos le 31 mars 2013 à 48,6% lors du semestre clos le 31 mars 2014, à la suite,

principalement (i) d'un effet de mix résultant des acquisitions, le ratio de charges de personnel sur le chiffre d'affaires de THS étant inférieur à celui des autres activités du Segment Restauration Collective & Support Services, et (ii) d'un impact positif sur le ratio de charges de personnel de l'Italie en raison du démarrage du contrat de restauration embarquée, dont une part significative des coûts opérationnels est sous-traitée.

9.5.3.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

Les charges de personnel du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail ont diminué de 5,4 millions d'euros, soit 2,1 %, passant de 259,0 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2013 à 253,6 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2014. La diminution résulte principalement de la baisse des charges de personnel sur la France en lien avec celle de l'activité.

Exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires, les charges de personnel pour ce segment ont reculé, passant de 38,5 % lors du semestre clos le 31 mars 2013 à 37,2 % lors du semestre clos le 31 mars 2014. Cette réduction résulte principalement d'un ratio de charges de personnel moins élevé pour les activités d'Áreas, dû à la hausse des volumes d'activité, qui a permis une amélioration de la productivité, et à l'effet du plan de restructuration mis en place afin de réduire les charges de personnel à l'aéroport de Madrid Barajas, avec lequel le contrat a été reconduit l'année dernière.

9.5.4 Autres frais opérationnels

Les autres frais opérationnels ont augmenté de 54,0 millions d'euros, soit 16,0 %, passant de 337,1 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2013 à 391,1 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2014.

Le tableau suivant présente les autres frais opérationnels pour les périodes indiquées, également exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires pour chaque segment.

	Semestre clos le 31 mars			
	2013		2014	
	en millions d'euros et % de CA			
Autres frais opérationnels (également exprimés en % du CA)				
Restauration Collective & Support Services	(164,3)	9,3 %	(210,4)	10,6 %
Restauration de Concessions & Travel Retail	(181,0)	26,9 %	(188,7)	27,7 %
Sièges, Holdings et Achats ⁽¹⁾	8,2	—	8,0	—
Total	(337,1)	13,8 %	(391,1)	14,6 %

⁽¹⁾ Représente la part du chiffre d'affaires facturée aux entités opérationnelles par les Sièges, Holdings et Achats (y compris le service informatique) au titre de la direction et des services communs. Les factures correspondantes ne présentant pas une répartition par nature des charges facturées, elles ne peuvent pas être allouées aux charges par nature des segments opérationnels du Groupe. En conséquence, elles sont constatées comme une réduction du poste « Autres frais opérationnels » pour le Segment Sièges, Holdings et Achats et représentent principalement des charges de personnel.

9.5.4.1 Restauration Collective & Support Services

Les autres frais opérationnels du Segment Restauration Collective & Support Services ont augmenté de 46,1 millions d'euros, soit 28,1 %, passant de 164,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 210,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. L'acquisition de THS représente 12,7 millions d'euros de cette augmentation, tandis qu'en Italie, l'augmentation du recours à la sous-traitance s'explique par le démarrage par Elior, depuis novembre 2013, de nouveaux contrats de restauration à bord des trains récemment conclus par le Groupe.

En termes de pourcentage de chiffre d'affaires, les autres frais opérationnels du Segment Restauration Collective & Support Services sont passés de 9,3 % au cours du semestre clos le 31 mars 2013 à 10,6 % au cours du semestre clos le 31 mars 2014, principalement en raison de l'augmentation des coûts de sous-traitance indiquée ci-dessus.

9.5.4.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

Les autres frais opérationnels du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail ont augmenté de 7,7 million d'euros, soit 4,3 %, passant de 181,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 188,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014, en particulier sur Areas, en lien avec la hausse d'activité. En termes de pourcentage du chiffre d'affaires, les autres frais opérationnels sont passés de 26,9 % à 27,7 % d'un exercice sur l'autre.

9.5.5 Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes a augmenté de 7,4 millions d'euros, soit 30,6 %, passant de 24,2 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 31,6 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Le tableau suivant présente les impôts et taxes pour chaque segment pour les périodes indiquées, également exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

	Semestre clos le 31 mars			
	2013		2014	
	en millions d'euros et % de CA			
Impôts et taxes (également exprimé en % du CA)				
Restauration Collective & Support Services	(15,7)	0,9 %	(22,6)	1,1 %
Restauration de Concessions & Travel Retail	(7,4)	1,1 %	(7,8)	1,1 %
Sièges, Holdings et Achats	(1,0)	—	(1,1)	—
Total	(24,2)	1,0 %	(31,6)	1,2 %

9.5.5.1 Restauration Collective & Support Services

Les impôts et taxes du Segment Restauration Collective & Support Services ont augmenté de 6,9 millions d'euros, soit 43,9 %, passant de 15,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 22,6 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. 6,2 millions d'euros de cette augmentation sont imputables à l'acquisition de THS.

9.5.5.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

Les impôts et taxes pour le Segment Restauration de Concessions & Travel Retail ont augmenté de 0,4 million d'euros, soit 5,4 %, passant de 7,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 7,8 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. En revanche, en termes de pourcentage du chiffre d'affaires, les impôts et taxes sont restés stables.

9.5.6 EBITDA

Le tableau suivant présente l'EBITDA par segment pour les périodes indiquées, également exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour chaque segment.

	Semestre clos le 31 mars			
	2013		2014	
	en millions d'euros et % de CA			
EBITDA (également exprimé en % du CA)				
Restauration Collective & Support Services	167,8	9,5 %	176,3	8,9 %
Restauration de Concessions & Travel Retail	27,7	4,1 %	28,4	4,2 %
Sièges, Holdings et Achats	(2,4)	—	(4,2)	—
Total	193,1	7,9 %	200,5	7,5 %

L'EBITDA du Groupe a augmenté de 7,4 millions d'euros, soit 3,8 %, de 193,1 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 200,5 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. La marge d'EBITDA consolidée a légèrement diminué de 7,9 % à 7,5 % (voir ci-après l'analyse par segment).

9.5.6.1 Restauration Collective & Support Services

L'EBITDA du Segment Restauration Collective & Support Services a augmenté de 8,5 millions d'euros, soit 5,1%, de 167,8 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 176,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation résulte de l'effet positif de l'acquisition de THS au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, partiellement compensé par la baisse des marges constatée en France, notamment dans les Secteurs Entreprises et Enseignement, en raison de la diminution du nombre de jours ouvrés, dont l'impact négatif est estimé à 2,2 million d'euros, ainsi que par les coûts de démarrage de certains nouveaux contrats et plus marginalement des efforts commerciaux entrepris en vue de soutenir la poursuite du développement de cette activité. Les filiales internationales ont réalisé des performances satisfaisantes, notamment Elix Ristorazione en Italie dont la marge d'EBITDA progresse avec la croissance de l'activité et Seruni3n en Espagne qui réalise un taux de marge d'EBITDA quasi stable.

La marge d'EBITDA de ce segment s'établit à 8,9% contre 9,5% au titre du premier semestre de l'exercice précédent.

9.5.6.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

L'EBITDA pour le Segment Restauration de Concessions & Travel Retail a augmenté de 0,7 million d'euros, soit 2,5%, de 27,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 28,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette amélioration est principalement due à (i) une bonne performance d'Áreas résultant d'une hausse des activités aux États-Unis ainsi que dans les aéroports en Espagne et au Portugal, et (ii) une amélioration de la rentabilité de l'activité de Loisirs en France grâce aux nouvelles conditions contractuelles et à des gains de productivité réalisés sur les sites. En revanche, les autres marchés dégagent des marges en retrait en France, notamment dans le Secteur Autoroutes.

Le taux de marge d'EBITDA de ce segment progresse de 4,1% à 4,2% du chiffre d'affaires.

9.5.7 Amortissements et provisions opérationnels courants

Les amortissements et provisions opérationnels courants consolidés ont augmenté de 3,2 million d'euros, soit 4,8 %, passant de 66,5 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 69,7 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014.

Le tableau suivant présente les amortissements et provisions opérationnels courants par segment pour les périodes indiquées, également exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Semestre clos le 31 mars			
2013		2014	
en millions d'euros et % de CA			

Amortissements et provisions opérationnels courants (également exprimés en % du chiffre d'affaires)

Restauration Collective & Support Services	(30,0)	1,7 %	(32,9)	1,7 %
Restauration de Concessions & Travel Retail	(35,1)	5,2 %	(36,0)	5,3 %
Sièges, Holdings et Achats	(1,4)	=	(0,8)	=
Total	(66,5)	2,7 %	(69,7)	2,6 %

9.5.7.1 Restauration Collective & Support Services

Les amortissements et provisions opérationnels courants du Segment Restauration Collective & Support Services ont augmenté de 2,9 million d'euros, soit 9,7 %, passant de 30,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 32,9 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation est principalement due à l'acquisition de THS.

9.5.7.2 Restauration de Concessions & Travel Retail

Les amortissements et provisions opérationnels courants du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail ont augmenté de 0,9 million d'euros, soit 2,6 %, passant de 35,1 millions pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 36,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation est principalement due aux dépenses d'investissement pour de nouveaux contrats d'Áreas aux États-Unis et en Espagne.

9.5.8 Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste a représenté une charge nette de 9,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014, notamment en raison (i) de l'amortissement des actifs incorporels (relations clients) comptabilisés au titre de la consolidation initiale de THS aux États-Unis dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition, (ii) de la perte enregistrée au titre de la cession de la filiale en Argentine, (iii) de la charge d'escompte sur la cession de la créance de CICE 2013 intervenue en Mars 2014 et (iv) de frais relatifs à l'IPO.

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe ont représenté 13,1 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 et correspondaient principalement à (i) des honoraires de conseil et de due diligence non récurrents au titre de l'opération *Amend & Extend* et (ii) des coûts de restructuration dans nos activités de Restauration & Services en Espagne et en Services en France.

9.5.9 Charges et produits financiers nets

Les charges financières nettes ont progressé de 17,5 millions d'euros, soit 31,1 %, passant de 59,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 76,9 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014. Cette hausse reflète principalement l'augmentation du niveau d'endettement résultant des acquisitions et de l'augmentation des marges payées sur la dette syndiquée du Groupe et sur le Bond Elixir Finance & Co SCA à la suite des opérations d'*Amend & Extend* et d'émission de la dette obligataires réalisées en avril 2013.

9.5.10 Impôts sur les résultats

La charge d'impôts sur les résultats du Groupe a légèrement augmenté de 0,9 millions d'euros, soit 3,9 %, passant de 23,0 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 à 23,9 millions d'euros pour le

semestre clos le 31 mars 2014. Cette augmentation est principalement imputable à l'impact de 2,3 millions d'euros lié à l'acquisition de THS et à une augmentation de la charge d'impôts en Italie (l'année précédente un crédit d'impôts lié à l'IRES avait été constaté), qui ont été partiellement compensés par une charge d'impôts plus faible sur les résultats imposables en France.

9.5.11 **Résultat de la période**

En raison des facteurs décrits ci-dessus et notamment en raison de charges financières nettes plus élevées, le Groupe a clos le semestre le 31 mars 2014 avec un résultat de 20,6 millions d'euros, contre le résultat de 31,1 millions d'euros enregistré pour le semestre clos le 31 mars 2013.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

10.2.3.1 Présentation Générale

L'avant-dernier paragraphe de la Section 10.2.3.1 « Présentation Générale » du document de base est remplacé par le paragraphe suivant :

La Société n'entend pas réaliser au moment de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Euronext Paris le remboursement de l'intégralité des lignes de crédit au titre du Contrat de Crédit Senior. Cependant, à la suite de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris et en fonction des conditions de marché, la Société pourrait envisager la possibilité de réaliser le refinancement de l'intégralité de ces lignes de crédit.

10.4 FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La Section 10.4 « Flux de trésorerie consolidés » du document de base est complétée par la Section 10.4.5 « Flux de trésorerie du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 31 mars 2014 » suivante :

10.4.5 Flux de trésorerie du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 31 mars 2014

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014.

	Semestre clos le 31 mars	
	2013	2014
	en millions d'euros	
Flux de trésorerie liés à l'activité	(54,3)	11,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.....	(108,0)	(100,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement.....	130,5	150,0
Incidence de la variation des taux de change et autres variations	<u>(1,5)</u>	<u>(2,8)</u>
Variation de la trésorerie nette.....	<u>(33,3)</u>	<u>58,6</u>

10.4.5.1 Flux de trésorerie liés à l'activité

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie du Groupe résultant de l'activité au titre des semestres clos les 31 mars 2013 et 31 mars 2014.

	Semestre clos le 31 mars	
	2013	2014
	en millions d'euros	
EBITDA	<u>193,1</u>	<u>200,5</u>
Variation des besoins en fonds de roulement	(165,0)	(91,3)
Intérêts versés	(56,1)	(74,1)
Impôts versés	(0,3)	0,1
Autres flux de trésorerie (y compris dividendes reçus d'entreprises associées)	<u>(26,0)</u>	<u>(24,0)</u>
Flux nets de trésorerie liés à l'activité.....	<u>(54,3)</u>	<u>11,3</u>

Les décaissements de trésorerie liés à l'activité se sont élevés à 54,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 alors que pour le semestre clos le 31 mars 2014 les encaissements se sont élevés à 11,3 millions d'euro. L'évolution en glissement annuel de ce poste reflète les mouvements de tous ses éléments au cours de la période.

10.4.5.1.1 Variation des besoins en fonds de roulement

La variation des besoins en fonds de roulement a conduit à une diminution des décaissements de trésorerie au cours du semestre clos le 31 mars 2014 (91,3 millions d'euros) par rapport à l'année précédente (165,0 millions d'euros). Cette amélioration reflète principalement l'amélioration des délais de règlement des clients et une gestion maîtrisée des besoins en fonds de roulement en particulier en restauration collective en Espagne, en Italie et en France pour les Support Services partiellement compensée par l'impact d'une augmentation des créances CICE dans le bilan en raison de la comptabilisation d'un montant plus élevé pour le semestre clos le 31 mars 2014 que pour le même semestre de l'exercice précédent.

10.4.5.1.2 Impôts versés

Les impôts versés comprennent l'impôt sur les sociétés payé dans toutes les zones géographiques dans lesquelles le Groupe opère. Ils comprennent également la taxe italienne IRAP (*Imposta Regionale Sulle Attività Produttive*) et la taxe française CVAE.

Le montant des impôts encaissés au titre du semestre clos le 31 mars 2014 est de 0,1 millions d'euros contre 0,3 millions d'euros décaissés au cours du semestre clos le 31 mars 2013.

10.4.5.1.3 Autres flux de trésorerie

Les autres flux de trésorerie comprennent principalement des encaissements et décaissements de trésorerie relatifs (i) aux revenus et dépenses non récurrents figurant sous l'intitulé « Autres produits et charges opérationnels non courants » dans le compte de résultat consolidé du Groupe et (ii) aux paiements effectués en relation avec les ajustements liés à l'affectation du coût d'acquisition, relatifs aux acquisitions comptabilisées conformément aux normes IFRS. Les décaissements nets de trésorerie s'élevaient à 26,0 millions d'euros et 24,0 millions d'euros pour les semestres clos respectivement aux 31 mars 2013 et 31 mars 2014. Les décaissements nets de trésorerie pour le semestre clos le 31 mars 2014 ont principalement consisté en des coûts de restructuration engagés par Áreas en Espagne et provisionnés jusqu'au 30 septembre 2013, ainsi qu'au titre des acquisitions récentes d'Ansamble et de Gemeaz.

10.4.5.2 Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Le tableau suivant présente les éléments de flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 31 mars 2014.

	Semestre clos le 31 mars	
	2013	2014
	en millions d'euros	
Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(95,2)	(95,6)
Acquisitions et cessions d'immobilisations financières	7,7	(2,6)
Acquisitions et cessions de sociétés consolidées	<u>(20,5)</u>	<u>(1,8)</u>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	<u>(108,0)</u>	<u>(100,0)</u>

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élevaient à 108,0 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2013 et à 100,0 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2014.

10.4.5.2.1 Dépenses d'investissement

Les flux de trésorerie consolidés affectés aux dépenses d'investissement en immobilisations corporelles et incorporelles (net des produits des ventes) demeurent stables et représentaient 95,2 millions d'euros et 95,6 millions d'euros au cours des semestres clos respectivement aux 31 mars 2013 et 31 mars 2014.

Au titre du Segment Restauration Collective & Support Services, les dépenses d'investissement représentaient 35,5 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2013 et 37,0 millions d'euros au titre du semestre clos le 31 mars 2014, soit respectivement 2,0 % et 1,9 % du chiffre d'affaires généré par ce segment. Ces chiffres traduisent une stabilité du rythme des dépenses engagées.

Les dépenses d'investissement au titre du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail s'élevaient à 58,3 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013 et 55,9 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2014, soit respectivement 8,7 % et 8,2 % du chiffre d'affaires généré par le Segment Restauration de Concessions & Travel Retail. Le niveau élevé constaté au cours de ce semestre s'explique principalement par l'acquisition d'immobilisations dans le secteur Ville & Loisirs en octobre 2013 et les investissements en cours de réalisation sur les deux concessions d'autoroutes, Florida & Maryland Turnpikes, aux États-Unis.

Les dépenses d'investissement au titre du Segment Sièges, Holdings et Achats se sont élevées à 1,5 million d'euros et 2,7 million d'euros au cours des semestres clos respectivement les 31 mars 2013 et 31 mars 2014 et correspondaient principalement aux investissements en logiciels et matériels.

10.4.5.2.2 Acquisitions et cessions d'immobilisations financières

Les décaissements nets de trésorerie consolidés pour un montant de 2,6 million d'euros générés par les acquisitions et cessions d'immobilisations au cours du semestre clos le 31 mars 2014 s'expliquent principalement par l'augmentation des prêts et des dépôts.

Les encaissements nets de trésorerie consolidés pour un montant de 7,7 million d'euros générés par les acquisitions et cessions d'immobilisations au cours du semestre clos le 31 mars 2013 s'expliquent principalement par le remboursement d'un crédit-vendeur accordé au titre de la cession antérieure d'une activité de restauration rapide de centre-ville, partiellement compensée par l'augmentation des prêts et des dépôts.

10.4.5.2.3 Acquisitions et cessions de sociétés consolidées

Au titre du semestre clos le 31 mars 2013, les flux de trésorerie consolidés liés aux acquisitions se sont élevés à 20,5 million d'euros et sont principalement liés au paiement de 19,2 millions d'euros aux actionnaires minoritaires dans le cadre de l'exercice de l'option de vente sur 9,25% du capital social de Serunion maintenant détenue à 100% et à des paiements différés au titre des acquisitions antérieures de Copra et de Gemeaz en Italie.

Les flux de trésorerie consolidés liés aux acquisitions au titre du semestre clos le 31 mars 2014 se sont élevés à 1,8 million d'euros et concernaient le paiement de dettes liées aux acquisitions au titre des compléments de prix payables par THS à certains anciens actionnaires des filiales acquises, qui ont été compensés par les produits de la cession au cours du trimestre des filiales du Groupe en Argentine et au Maroc.

10.4.5.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Le tableau suivant présente les éléments de flux de trésorerie consolidés liés aux opérations de financement au titre des trimestres clos les 31 mars 2013 et 31 mars 2014.

	Semestre clos le 31 mars	
	2013	2014
	en millions d'euros	
Mouvements sur capitaux propres de la mère et sur prêt d'actionnaires	(0,0)	(0,0)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées.....	(2,4)	(0,4)
Émissions d'emprunts	142,2	186,4
Remboursements d'emprunts.....	(9,2)	(35,9)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement.....	<u>130,5</u>	<u>150,0</u>

La trésorerie nette provenant des opérations de financement représentait une entrée nette de 150,0 millions d'euros au cours du semestre clos le 31 mars 2014 contre une entrée nette de 130,5 millions d'euros au titre du semestre clos le 31 mars 2013.

10.4.5.3.1 Mouvements sur capitaux propres de la mère et sur prêt d'actionnaires

Aucun mouvement sur capitaux n'a été réalisé au cours des semestres clos les 31 mars 2013 et 2014.

10.4.5.3.2 Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées

Ce poste représentait un décaissement net de 2,4 million d'euros et de 0,4 million d'euros pour les semestres clos respectivement aux 31 mars 2013 et 31 mars 2014, et correspondait essentiellement aux dividendes payés aux actionnaires minoritaires de MyChef.

10.4.5.3.3 Émissions d'emprunts

La trésorerie consolidée générée par les émissions d'emprunts représentait 142,2 millions d'euros et 186,4 millions d'euros au cours des semestres clos respectivement aux 31 mars 2013 et 31 mars 2014.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2013, cette trésorerie provenait principalement (i) d'une augmentation d'un montant de 47,4 millions d'euros lié à de nouvelles titrisations de créances, (ii) d'un tirage d'un montant de 39,8 millions d'euros sur la nouvelle ligne de crédit mise en place par Áreas pour financer ses investissements aux Etats-Unis et (iii) 50,0 millions d'euros prélevés au titre du Contrat de Crédit Revolving 2016 (2016 Revolving Facility 1).

Pour le semestre clos le 31 mars 2014, la trésorerie générée par les émissions d'emprunts correspond principalement (i) à un montant de 124,4 millions d'euros de nouvelles titrisations de créances du fait de l'inclusion de Seruni3n puis d'Elior Italie dans le programme, (ii) de la trésorerie reue au titre de la mobilisation de la cr ance de CICE 2013 pour 34.6 millions d'euros et (iii)   une dette bancaire d'un montant de 57,9 millions d'euros tir e par  reas au titre du refinancement d'emprunts et pour financer ses investissements aux USA.

10.4.5.3.4 Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts ont conduit   des d caissements nets d'un montant de 9,2 millions d'euros et 35,9 millions d'euros au cours des semestres clos respectivement aux 31 mars 2013 et 31 mars 2014.

Ces remboursements ont principalement concern  l'endettement li  aux op rations de location-financement et diverses dettes bancaires de filiales (notamment Areas pour le semestre clos le 31 mars 2014).

10.4.5.3.5 Incidence de la variation des taux de change et autres variations

Au cours du semestre clos le 31 mars 2014, les variations des taux de change et autres variations ont eu une influence défavorable de 2,8 millions d'euros sur les flux de trésorerie. Cette influence défavorable générale reflète l'incidence combinée (i) des montants encaissés par Áreas USA au titre de la créance financière à court terme liée au projet Florida Turnpike constatée conformément à la norme IFRIC 12, (ii) des impacts positifs des cours de change sur la trésorerie consolidée compensés par (iii) des commissions payées aux banques au titre du repricing de la dette.

Les variations des taux de change et autres variations ont eu un impact négatif sur la trésorerie au cours du semestre clos le 31 mars 2013, principalement en raison des effets des cours de change sur la trésorerie.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société confirme que les prévisions relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2014 figurant dans la Section 13.2 du document de base demeurent inchangées.

La Société précise également que les estimations du Groupe pour le semestre clos le 31 mars 2014 inclus à la Section 13.4 « Estimations du Groupe pour le semestre clos le 31 mars 2014 » de la première actualisation du document de base sont supplantées par les comptes consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 31 mars 2014 inclus à la Section 20.4.3 « Comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014 » de la présente actualisation du document de base.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

14.1.1.1 Composition du conseil d'administration

La Section 14.1.1.1 « Composition du conseil d'administration » du document de base est modifiée et complétée comme suit :

Le tableau ci-dessous présente la composition du conseil d'administration telle qu'adoptée par les associés commanditaires et l'associé commandité de la Société le 26 mai 2014, et qui serait mise en place à compter de la transformation décidée le 13 mars 2014, et sous condition suspensive du début des négociations des promesses d'actions de la Société. Ce tableau présente également les principaux mandats et fonctions exercés par les administrateurs en dehors de la Société au cours des cinq dernières années.

Nom ; adresse professionnelle ; nombre d'actions de la Société détenu	Âge	Nationalité / lieu d'incorporation	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
Bagatelle Investissement et Management SAS Représentée par Robert Zolade 61-69, rue de Bercy, 75012 Paris Nombre d'actions détenues : 26 936 655 ⁽¹⁾	N/A	France	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	Membre du conseil d'administration	<u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la société Eurelior ⁽²⁾ - Président de la société Fidelior ⁽²⁾ - Président de la société Sofilior ⁽²⁾ <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant <i>Mandats exercés par Robert Zolade en son nom propre</i> <u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Président de Sofibim SAS ⁽²⁾ - Président de Bagatelle Investissement et Management ⁽²⁾ - Gérant de Servinvest SARL ⁽²⁾ - Membre du conseil de surveillance de Pragma Capital ⁽²⁾ - Vice-président et administrateur d'Áreas SA (Espagne) - Membre du conseil de surveillance d'Elior Finance SCA (Luxembourg) - Président de Sofibim SA (Luxembourg) ⁽²⁾ <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur d'Áreas IbericoAmericana S.L. (Espagne) - Président de Bercy Services XII - Administrateur de Natixis ⁽²⁾⁽³⁾ - Président de Novelior ⁽²⁾ - Président de Bercy Présidence - Président et administrateur d'Avenance - Président et administrateur d'Eliance - Président d'Elior Partenaires - Administrateur d'Elior UK Ltd - Administrateur et chairman d'Avenance UK - Administrateur de Sérunion
Sofibim Représentée par Gilles Cojan	N/A	France	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au	Membre du conseil d'administration	<u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Président d'Octant

Nom ; adresse professionnelle ; nombre d'actions de la Société détenu	Âge	Nationalité / lieu d'incorporation	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
61-69, rue de Bercy, 75012 Paris Nombre d'actions détenues : à définir ultérieurement ⁽⁴⁾			conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.		Partenaires ⁽²⁾ - Président du conseil de surveillance de Bercy Présidence - Président du conseil de surveillance d'Elior SCA <u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant <i>Mandats exercés par Gilles Cojan en son nom propre</i> <u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> - Membre du conseil de surveillance de Bercy Présidence - Président de ORI Investissements ⁽²⁾ - Directeur général de Sofibim ⁽²⁾ - Directeur général de Bagatelle Investissement et Management ⁽²⁾ - Directeur général d'Octant Partenaires ⁽²⁾ - Administrateur de la société El Rancho - Président d'Elior Gestion - Président d'Elior FA3C - Membre du conseil de surveillance d'Elior Finance SCA (Luxembourg) - Administrateur de Medica ^{(2) (3)} - Administrateur de MyChef - Président de Grande Vitesse Catering - Administrateur d'Elior Ristorazione - Administrateur d'Elior Investimenti - Administrateur de Elichef Holding - Administrateur de Aeroboutiques de Mexico - Administrateur de Áreas - Administrateur de Operadora AeroBoutiques - Administrateur de Textiles Deor - Administrateur de Aero Boutiques Servicios - Administrateur de Multiservicios Aeroboutiques - Administrateur de Aerocomidas - Administrateur de Servicios Aeropuertarios - <i>Director</i> de Gourmet

Nom ; adresse professionnelle ; nombre d'actions de la Société détenu	Âge	Nationalité / lieu d'incorporation	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
					<p>Acquisition Holdings Inc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Director</i> de Gourmet Acquisition Inc. - <i>Director</i> de THS Group Inc. - <i>Manager</i> de THS Holdings LLC <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant</p>
<p>Charterhouse Poppy II</p> <p>Représentée par Elisabeth Van Damme</p> <p>8, rue Notre-Dame L-2240 Luxembourg</p> <p>Nombre d'actions détenues : 41 395 870 ⁽¹⁾</p>	N/A	Luxembourg	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	Membre du conseil d'administration	<p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> Néant</p> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant</p> <p><i>Mandats exercés par Elizabeth Vandamme en son nom propre</i></p> <p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> N/A</p> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> N/A</p>
<p>Charterhouse Poppy IV</p> <p>Représentée par Stéphane Etroy</p> <p>8, rue Notre-Dame L-2240 Luxembourg</p> <p>Nombre d'actions détenues : 18 963 649 ⁽¹⁾</p>	N/A	Luxembourg	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	<p>Membre du conseil d'administration</p> <p>Vice-Président du conseil d'administration</p>	<p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u> Néant</p> <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant</p> <p><i>Mandats exercés par Stéphane Etroy en son nom propre</i></p> <p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil de surveillance de Bercy Présidence - <i>Director</i> de CF Topco Limited ⁽²⁾ - Membre du conseil de surveillance de Helios Holdings B.V. ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Corporate Directors Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de ERM Worldwide Limited ⁽²⁾ <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Director</i> de Charterhouse Nadia 1 Ltd ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse

Nom ; adresse professionnelle ; nombre d'actions de la Société détenu	Âge	Nationalité / lieu d'incorporation	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
					<ul style="list-style-type: none"> Nadia 2 Ltd ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Nadia 3 Ltd ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Nadia 4 Ltd ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Nadia 5 Ltd ⁽²⁾
James Arnell 7th Floor, Warwick Court Paternoster Square London ECM4M 7DX Royaume-Uni Nombre d'action détenue : Néant ⁽¹⁾	44 ans	Anglaise	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	Président du conseil d'administration	<p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil de surveillance de Bercy Présidence - Représentant d'Elior Concessions, administrateur d'Áreas - <i>Director</i> de AA Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de 26-30 Brunswick Street East Hove Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de The Pebble Trust ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Acromas Holdings Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de PHS Group Holdings Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de PHS Group plc ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Capital Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Development Capital Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Charterhouse Corporate Directors Limited ⁽²⁾ - <i>Director</i> de Gourmet Acquisition Holdings, Inc. - <i>Director</i> de The Council of Almoners of Christ Hospital ⁽²⁾ <p><u>Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil de surveillance de FL Investco ⁽²⁾
Société de Restauration 2 Représentée par Denis Metzger Nombre d'actions détenues : 2 846 854	N/A	Luxembourg	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	Membre du conseil d'administration	<p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u></p> <p>Néant</p> <p><u>Mandats et fonctions exercées au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u></p> <p>Néant</p> <p><i>Mandats exercés par Denis Metzger en son nom propre</i></p> <p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil de surveillance de Bercy Présidence

Nom ; adresse professionnelle ; nombre d'actions de la Société détenu	Âge	Nationalité / lieu d'incorporation	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Principaux mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années
					<ul style="list-style-type: none"> - Président de Chequers & Company ⁽²⁾ - Président Directeur Général de Chequers Partenaires ⁽²⁾ - Président et Directeur Général de Chequers SA ⁽²⁾ - Président du conseil d'administration de HMF SA ⁽²⁾ - Administrateur et directeur général d'Equity Finance ⁽²⁾ - Président de Société d'Investissement S3 SAS ⁽²⁾ - Administrateur de HRF 18 ⁽²⁾ - Administrateur de HRF 21 ⁽²⁾ - Administrateur de HRF 23 ⁽²⁾ - Administrateur de HRF 24 ⁽²⁾ - Administrateur de HRF 25 ⁽²⁾ - Administrateur de HRF 27 ⁽²⁾ - Gérant d'Energinvert B.V. ⁽²⁾ - Membre du conseil de surveillance de la Société d'Investissement Saliniers ⁽²⁾ <p><u>Mandats et fonctions exercées au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant</p>
Gilles Auffret	67 ans	Française	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	Administrateur indépendant Président du comité des nominations et des rémunérations	<p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil de surveillance d'Azulis - Président du conseil d'administration de Terreal <p><u>Mandats et fonctions exercées au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant</p>
Laurence Batlle	42 ans	Française	4 ans à compter de la prise d'effet de leur nomination au conseil d'administration devant intervenir sous condition et au moment de la transformation de la Société en société anonyme.	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	<p><u>Mandats et fonctions exercés à la date du présent document de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du directoire de RATP DEV <p><u>Mandats et fonctions exercées au cours des cinq dernières années et qui ne sont plus occupés :</u> Néant</p>

(1) Nombre d'actions à la date du présent document de base, antérieurement aux fusions devant intervenir telles que décrites à la Section 7.2.1 « Présentation générale et opérations de restructuration devant intervenir sous condition de l'introduction en bourse » du présent document de base.

(2) Mandats exercés à l'extérieur du Groupe.

(3) Mandats exercés dans des sociétés cotées.

(4) Le nombre d'actions que Sofibim détiendra à compter de la transformation de la Société pour se conformer à l'obligation de détention d'un nombre minimum d'actions par les administrateurs sera défini ultérieurement.

La Société a examiné l'indépendance des deux administrateurs indépendants au regard des critères fixés par les statuts tels qu'en vigueur à compter de la transformation de la Société en société anonyme, et des critères du Code AFEP-MEDEF. À la date de la présente actualisation du document de base, la Société considère

qu'il n'existe pas de liens entre la Société et les deux administrateurs indépendants qui seraient de nature à remettre en cause l'indépendance de ces administrateurs.

Il est précisé que la Société a l'intention de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. À compter du début des négociations des promesses d'actions de la Société, le président du conseil d'administration sera James Arnell.

14.1.1.2 Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration

Le cinquième paragraphe de la Section 14.1.1.2 « Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration » du document est remplacé par le paragraphe suivant :

Elisabeth Van Damme est représentante permanente de Charterhouse Poppy II, qui sera, au jour du début des négociations des promesses d'actions de la Société, membre du conseil d'administration de la Société. Elisabeth Van Damme est actuellement associée de Redwood Finance, société de services en consultance financière après avoir été directeur financier de Bureau Van Dijk jusqu'en 2008. Ses missions actuelles sont principalement des missions de direction financière (Air Brussels, Villa Eugénie, etc.). Auparavant, Elisabeth Van Damme avait travaillé chez Coca Cola et comme auditeur chez KPMG (BBKS/Peat Marwick). Elisabeth Van Damme est diplômée en économie appliquée.

La Section 14.1.1.2 « Renseignements personnels concernant les membres du conseil d'administration » du document de base est également complétée par les deux paragraphes suivants :

Gilles Auffret sera, au jour du début des négociations des promesses d'actions de la Société, membre indépendant du conseil d'administration de la Société. Gilles Auffret est actuellement président du conseil de surveillance du fonds d'investissement Azulis et président du conseil d'administration de Terreal. De 2001 à 2013, Gilles Auffret a occupé différentes fonctions de direction au sein du groupe Solvay Rhodia, dont *chief operating officer* puis directeur général de Rhodia de 2001 à 2012 et membre du comité exécutif de Rhodia en 2013. De 1982 à 1999, il a occupé différents postes exécutifs et de direction au sein du groupe Pechiney, dont vice-président de *l'Aluminium Metal Division* et directeur général d'Aluminium Pechiney de 1994 à 1999. Auparavant, Gilles Auffret a été auditeur à la Cour des Comptes de 1975 à 1978, et chargé de mission au sein du Ministère de l'Industrie de 1978 à 1982. Gilles Auffret est diplômé de l'École Polytechnique, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique et ancien élève de l'École Nationale d'Administration.

Laurence Batlle sera, au jour du début des négociations des promesses d'actions de la Société, membre indépendant du conseil d'administration de la Société. Laurence Batlle est membre du directoire et directrice administrative et financière de la société RATP DEV qu'elle a rejoint en décembre 2007, après avoir passé 2 ans chez Atos Origin en qualité de *VP Global Finance Support*. De 1993 à 2005, Laurence Batlle était associée au sein de PricewaterhouseCoopers. Laurence Batlle est admise à l'exercice de la profession d'Expert-Comptable et titulaire d'un Master, option Finance-Comptabilité, de l'Institut Commercial de Nancy.

14.1.1.3 Équilibre dans la composition du conseil d'administration

La Section 14.1.1.3 « Équilibre dans la composition du conseil d'administration » du document de base est modifiée comme suit :

A la date du début des négociations des promesses d'actions de la Société, le conseil d'administration sera composé de six hommes et deux femmes. Parmi les huit membres du conseil, deux sont de nationalité étrangère. La Société a pour objectif que le choix des membres du conseil d'administration assure une diversité des compétences de ses membres, ainsi qu'une représentation équilibrée des hommes et des femmes conformément aux exigences légales applicables.

14.1.3 **Déclaration relative aux membres du conseil d'administration et de la direction générale**

À la connaissance de la Société, il n'existe, à la date d'enregistrement du présent document de base, aucun lien familial entre les membres du conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

À la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années : (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'une des personnes susvisées, (ii) aucune des personnes susvisées n'a été associée à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'une des personnes susvisées par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucune des personnes susvisées n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.2 **CONFLITS D'INTÉRÊTS**

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date d'enregistrement du présent document de base, de conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs à l'égard de la Société des membres du conseil d'administration et de la direction générale de la Société et leurs intérêts privés.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES VERSÉS AUX DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

15.1.1 Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants

La Section 15.1.1 « Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants » du document de base est complétée par les deux paragraphes suivants :

L'assemblée générale des associés commanditaires, et l'associé commandité de la Société, ont décidé le 26 mai 2014 de fixer, sous réserve de l'avis du comité des nominations et rémunération de la Société, et sous condition suspensive et à compter de la transformation de la Société en société anonyme, à 320 000 euros le montant maximum de la sommes à verser au conseil d'administration, à titre de jetons de présence, et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement par l'assemblée générale.

À la suite de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris, le président du conseil d'administration, James Arnell, n'aura d'autre rémunération que les jetons de présence qui lui seront versés au même titre que les autres membres du conseil d'administration.

15.1.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

La Section 15.1.2 « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du document de base est complétée par le paragraphe suivant :

Les associés commanditaires et l'associé commandité de la Société ont l'intention de maintenir la rémunération de Gilles Petit, en qualité de directeur général de la Société à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris, telle qu'elle existe à la date de la présente actualisation du document de base, et telle qu'elle est décrite à la Section 15.1.2 « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du document de base. Cette intention sera soumise, à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris, au conseil d'administration de la Société, sous réserve de l'avis du comité des nominations et rémunération.

La rémunération de Gilles Petit en qualité de directeur général de la Société à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris comprendra une partie variable pouvant atteindre 80% de sa rémunération fixe brute. Ces 80% se répartiront comme suit : 80% de sa rémunération variable sera fonction de l'atteinte d'objectifs de résultats et de *cash flow* opérationnel et 20% de sa rémunération variable sera fonction de l'atteinte d'objectifs individuels qualitatifs, non basés sur les résultats du Groupe (réalisation de projets ou d'opérations spécifiques).

17. SALARIÉS

17.2.2 Options de souscription ou d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites

Le tableau décrivant les modalités des plans d'options de souscription d'actions du 15 avril 2010 et du 15 avril 2011 est modifié comme suit, à la suite de la modification desdits plans décidée par les associés commanditaires et l'associé commandité de la Société le 26 mai 2014 :

Date d'assemblée	Date de la décision de la gérance	Début de la période d'exercice	Fin de la période d'exercice	Prix de souscription par action ⁽¹⁾	Nombre total d'options en vigueur ⁽²⁾	Nombre d'actions pouvant résulter de l'exercice d'une option	Nombre d'options attribuées aux mandataires sociaux
12 février 2010	15 avril 2010	Date de l'introduction en bourse	<u>31 décembre 2016</u>	5,71 €	<u>381 240</u>	1 action	Aucune
18 janvier 2011	15 avril 2011	15 avril 2015	<u>31 décembre 2016</u>	5,72 €	<u>460 990</u>	1 action	Aucune

⁽¹⁾ Les prix de souscription ont été ajustés pour tenir compte de l'opération de réduction de capital intervenue le 2 février 2012

⁽²⁾ Nombre total d'options de souscription d'actions en vigueur **à la date de la présente actualisation du document de base.**

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DU GROUPE

20.4.3 Comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014, établis conformément à la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire sont reproduits en Annexe I de la présente actualisation du document de base.

20.4.4 Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014

Elior (anciennement Holding Bercy Investissement)
Société en commandite par actions

Siège social : 61-69, rue de Bercy - 75012 Paris

Capital social : €1.088.204

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés condensés

Périodes du 1er octobre 2013 au 31 mars 2014 et du 1er octobre 2012 au 31 mars 2013

Au Gérant,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Elior SCA (ci-après la « Société ») et en réponse à votre demande dans le cadre du projet d'offre au public et d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext à Paris, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés condensés de celle-ci, relatifs aux périodes du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014 et du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013 (ci-après les « Comptes »), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été arrêtés sous la responsabilité du Gérant de la Société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est régi par la loi française.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 mai 2014

KPMG Audit IS

PricewaterhouseCoopers Audit

François Caubrière
Associé

Eric Bertier
Associé

Anne-Laure
Associée

Julienne

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.2.3.2 Composition du conseil d'administration (article 15 des statuts et article 2 du règlement intérieur)

Le troisième paragraphe de la Section 21.2.3.2 « Composition du conseil d'administration » du document de base est modifié comme suit :

La durée des fonctions d'administrateur est de **quatre** ans. Par exception, l'assemblée générale ordinaire peut nommer certains administrateurs pour une durée inférieure à **quatre** ans ou, selon le cas, réduire la durée des fonctions de l'un ou de plusieurs administrateurs, afin de permettre un renouvellement échelonné des mandats des membres du conseil d'administration.

21.2.3.4 Président d'honneur du conseil d'administration

Le premier paragraphe de la Section 21.2.3.4 « Président d'honneur du conseil d'administration » du document de base est modifié comme suit :

Le conseil d'administration, pourra nommer, à titre honorifique, un président d'honneur, personne physique ayant exercé un mandat social au sein de la Société. Le président d'honneur est nommé pour une durée de **quatre (4)** ans et est rééligible, sans limitation, pour des périodes successives de **quatre (4)** ans.

21.1.1 Capital social souscrit et capital social autorisé mais non émis

La Section 21.1.1 « Capital social souscrit et capital social autorisé mais non émis » du document de base est complétée des informations suivantes.

Le tableau ci-dessous présente les résolutions financières qui ont été approuvées par l'assemblée générale mixte des associés commanditaires et par l'associé commandité de la Société en date du 26 mai 2014.

Nature de la délégation	Durée maximum	Montant nominal maximum
Émission d'actions/valeurs mobilières par offre au public avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription ⁽¹⁾	26 mois	Montant maximum augmentation de capital prime d'émission incluse : 810 millions d'euros
Émission d'actions/valeurs mobilières par offre au public avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription ⁽¹⁾	26 mois	Montant maximum de l'augmentation de capital prime d'émission incluse: 360 millions d'euros Montant maximum de l'émission de titres de créances: 300 millions d'euros
Émission d'actions/valeurs mobilières par hors offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé visé à l'article L. 411-2 du Code monétaire et	26 mois	Montant maximum de l'augmentation de capital prime d'émission incluse: 100 millions d'euros Montant maximum de l'émission de titres de créance : 100 millions d'euros

Nature de la délégation	Durée maximum	Montant nominal maximum
financier ⁽²⁾		
Émission d'actions/valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature ⁽²⁾	26 mois	Dans la limite de 10% du capital social
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ⁽²⁾	26 mois	Montant maximum de l'augmentation de capital prime d'émission incluse: 100 millions d'euros
Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues ⁽²⁾	18 mois	Dans la limite de 10% du capital social
Rachats d'actions propres dans le cadre d'un programme de rachat d'actions ⁽²⁾	18 mois	Nombre maximum d'actions rachetées : 10% du capital Montant maximum affecté au rachat d'actions : 200 millions d'euros

(1) Les délégations de compétence en matière d'augmentation de capital (hormis celle relative à l'augmentation de capital par incorporation de réserves) sont plafonnées globalement à un montant de 1.300 millions d'euros, et à 300 millions d'euros pour les émissions de titres de créances.
(2) Sous condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris.

21.1.3 Autocontrôle, auto-détention et acquisition par la Société de ses propres actions

La Section 21.1.3 « Autocontrôle, auto-détention et acquisition par la Société de ses propres actions » du document de base est modifiée comme suit :

A la date de la présente actualisation du document de base, la Société ne détient aucune de ses actions et aucune action de la Société n'est détenue par l'une de ses filiales ou par un tiers pour son compte.

Les associés commanditaires et l'associé commandité de la Société ont autorisé, sous condition suspensive de l'admission définitive des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris, le 26 mai 2014 le conseil d'administration de la Société, pour une durée de 18 mois à compter de cette admission, à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, pour un montant maximal, net de frais, de 200 millions d'euros et pour un nombre maximal d'actions égal à 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société.

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, hors période d'offre publique, et par tous moyens, en vue de :

- leur annulation, sous réserve de l'adoption de la vingt-quatrième résolution par la présente assemblée générale ; ou
- leur conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues par la réglementation applicable et dans la limite de 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société ; ou

- leur remise à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ; ou
- la mise en œuvre (i) de plan d'options d'achat d'actions ou (ii) de plan d'attribution gratuite d'actions, ou (iii) d'opération d'actionnariat salarié réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, réalisée dans les conditions des articles L. 3331-1 et suivants du code du travail par cession des actions acquises préalablement par la Société dans le cadre de la présente résolution, ou prévoyant une attribution gratuite de ces actions au titre d'un abondement en titres de la Société et/ou en substitution de la décote, ou (iv) d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées, selon les dispositions légales et réglementaires applicables ; ou
- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du titre de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre de contrats de liquidité conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ; ou
- plus généralement, la réalisation de toute opération admise ou qui viendrait à être admise par la loi ou la réglementation en vigueur ou par l'Autorité des marchés financiers.

Le prix unitaire maximal d'achat est fixé à 22 euros (hors frais d'acquisition).

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Le Chapitre 24 « Documents accessibles au public » du document de base est complété comme suit :

Des exemplaires du document de base, de l'actualisation du document en date du 12 mai 2014 déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D. 14-0203-A01 et de la présente actualisation du document de base sont disponibles sans frais au siège social de la Société. Le document de base, l'actualisation du document de base en date du 12 mai 2014 et la présente actualisation du document de base peuvent également être consultés sur le site internet de la Société (www.elior.com) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Annexe 1

Comptes consolidés intermédiaires condensés pour les semestres clos les 31 mars 2014 et 2013

Elior SCA (anciennement Holding Bercy Investissement)

Comptes consolidés intermédiaires condensés

Pour les semestres clos les 31 mars 2014 et 2013

COMPTES CONSOLIDÉS	42
1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	42
a. Compte de résultat consolidé.....	42
b. État du résultat global.....	43
2. BILAN CONSOLIDÉ	44
a. Actif.....	44
b. Passif.....	44
3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	45
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	46
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	47
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	47
2. BASE DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS.....	47
3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	47
4. PRINCIPES COMPTABLES.....	48
5. NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS AUX NORMES.....	48
6. RECOURS À DES ESTIMATIONS.....	49
7. TAUX DE CHANGE.....	50
8. SAISONNALITÉ	50
9. INFORMATION SECTORIELLE.....	51
10. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	53
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	54
12. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	54
13. DIVIDENDES	54
14. ÉCARTS D'ACQUISITION.....	55
15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55
16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	57
17. EMPRUNTS, PRÊTS ET CHARGES FINANCIÈRES NETTES.....	58
18. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	60
19. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES.....	61
20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	61

Comptes consolidés

Semestres clos les 31 mars 2014 et 31 mars 2013

1. Compte de résultat consolidé et état du résultat global

a. Compte de résultat consolidé

(En millions €)	Note	Semestre clos le	Semestre clos le
		31 mars 2014 Non audité	31 mars 2013 Non audité
Chiffre d'affaires	9.a	2 671,9	2 445,4
Achats consommés		(808,3)	(721,7)
Charges de personnel		(1 241,2)	(1 169,9)
Autres frais opérationnels		(391,1)	(337,1)
Impôts et taxes		(31,6)	(24,2)
Amortissements et provisions opérationnels courants		(69,7)	(66,5)
Résultat opérationnel courant		130,0	126,1
Quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées		0,8	0,6
Résultat opérationnel courant incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	9.b	130,8	126,6
Autres produits et charges opérationnels non courants	11	(9,4)	(13,1)
Résultat opérationnel incluant la quote-part de résultat des entreprises associées		121,4	113,5
Charges financières nettes	17	(79,6)	(60,4)
Produits financiers nets	17	2,7	1,0
Résultat avant impôts		44,5	54,1
Impôts sur les résultats	12	(23,9)	(23,0)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires de la société et aux intérêts minoritaires		20,6	31,1
Dont résultat net part du Groupe		23,5	38,1
Dont résultat revenant aux minoritaires		(2,9)	(7,0)
Résultat net part du Groupe par action (en €)		0,22	0,35
Résultat dilué part du Groupe par action (en €)		0,21	0,35

b. État du résultat global

(En millions €)	Semestre clos le 31 Mars 2014 Non audité	Semestre clos le 31 Mars 2013 Non audité
Résultat de la période	20,6	31,1
Éléments non reclassés en résultat		
Engagements liés aux avantages au personnel	0,2	(1,1)
Éléments qui pourront être reclassés en résultat		
Instruments financiers	1,7	6,2
Écarts de conversion	(1,0)	2,2
Impôts sur les résultats	(0,6)	(2,1)
Résultat net comptabilisé directement dans les capitaux	0,3	5,2
Total des produits/charges comptabilisés au titre de la période	20,9	36,4
Attribuable aux :		
- Actionnaires de la société mère	23,8	43,4
- Intérêts minoritaires	(2,9)	(7,0)

2. Bilan consolidé

a. Actif

(En millions €)	Note	Au 31 mars 2014 Non audité	Au 30 septembre 2013 Audité	Au 31 mars 2013 Non audité
Écarts d'acquisition	14	2 357,2	2 411,6	2 244,4
Immobilisations incorporelles	15	227,4	143,4	111,6
Immobilisations corporelles	16	498,4	489,5	495,4
Actifs financiers non courants		37,8	39,3	23,0
Participation dans les entreprises associées		6,9	6,7	6,9
Juste valeur des instruments financiers dérivés (*)		0,4	0,6	0,0
Impôts différés actifs		219,1	227,8	202,1
Actifs non courants		3 347,2	3 318,9	3 083,4
Stocks		93,8	94,2	88,0
Clients et autres créances d'exploitation		1 005,5	905,2	906,6
Actif d'impôt exigible		13,9	19,5	21,5
Autres actifs courants		49,4	46,2	42,5
Créances financières court terme (*)		5,2	8,5	32,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie (*)		230,6	210,0	126,8
Actifs courants		1 398,5	1 283,6	1 218,0
Total actifs		4 745,7	4 602,5	4 301,4

b. Passif

(En millions €)	Note	Au 31 mars 2014 Non audité	Au 30 septembre 2013 Audité	Au 31 mars 2013 Non audité
Capital		1,1	1,1	1,1
Réserves et résultats accumulés		606,5	582,1	603,7
Intérêts minoritaires		63,6	67,6	41,3
Capitaux propres		671,2	650,8	646,0
Emprunts et dettes financières (*)	17	2 366,0	2 240,8	2 119,0
Juste valeur des instruments financiers dérivés (*)		24,2	25,7	36,9
Dettes potentielle sur acquisition de titres et dividende versé aux minoritaires		39,1	40,1	41,2
Impôts différés passifs		39,5	23,1	12,4
Engagements de retraite et avantages au personnel	18	96,0	97,6	94,5
Provisions non courantes	18	14,2	13,5	16,8
Autres passifs non courants		0,0	0,0	0,2
Passifs non courants		2 579,0	2 440,9	2 321,1
Fournisseurs et comptes rattachés		653,0	667,2	560,9
Dettes sur immobilisations		24,4	30,2	22,7
Dettes fiscales et sociales		551,2	525,5	510,7
Dettes d'impôt sur le résultat		20,6	3,1	32,5
Emprunts et dettes financières (*)	17	115,8	136,1	125,5
Dettes sur acquisition de titres		18,9	26,4	2,3
Provisions courantes	18	91,4	101,3	61,0
Autres passifs courants		20,3	21,1	18,8
Passifs courants		1 495,5	1 510,9	1 334,3
Total passifs		4 074,5	3 951,7	3 655,4
Total passifs et capitaux propres		4 745,7	4 602,5	4 301,4
(*) Endettement financier net		2 269,6	2 183,5	2 122,0
Endettement financier net hors juste valeur des instruments financiers dérivés et frais d'émission d'emprunt		2 273,4	2 181,4	2 085,3

3. Tableau de flux de trésorerie consolidés

(En millions €)	Semestre clos le 31 mars 2014 Non audité	Semestre clos le 31 mars 2013 Non audité
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat opérationnel courant incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	130,8	126,6
Dotations aux amortissements	67,3	65,1
Dotations aux provisions	2,4	1,4
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	200,5	193,1
Dividendes reçus des entreprises associées	0,2	0,2
Variation des besoins en fonds de roulement liés à l'activité	(91,3)	(165,0)
Intérêts versés	(74,1)	(56,1)
Impôts versés	0,1	(0,3)
Autres flux	(24,2)	(26,2)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	11,3	(54,3)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(101,3)	(99,1)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,7	3,9
Acquisitions d'immobilisations financières	(3,0)	(2,5)
Cessions d'immobilisations financières	0,4	10,2
Acquisition d'actions Elior	0,0	0,0
Acquisitions/cessions d'autres sociétés consolidées	(1,8)	(20,5)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(100,0)	(108,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Mouvements sur capitaux propres de la mère et sur prêt d'actionnaires	0,0	0,0
Dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées	(0,4)	(2,4)
Émissions d'emprunts	186,4	142,2
Remboursements d'emprunts	(35,9)	(9,2)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	150,0	130,5
Incidence de la variation des taux de change et autres variations	(2,8)	(1,5)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	58,6	(33,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	130,1	54,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	188,7	21,5

Les découverts bancaires et les comptes courants détenus à des fins de gestion de la trésorerie sont considérés comme des éléments de trésorerie et sont de fait déduits de la trésorerie dans le tableau de flux nonobstant leur classement en Emprunts et dettes financières courants. Ces éléments constituent la seule différence entre la trésorerie présentée à l'actif du bilan et la trésorerie nette en fin de période, présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En millions €)	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital et autres réserves	Résultats consolidés de la période	Écarts de conversion	Total part du Groupe	Minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres clôture 30/09/2012 publiés	108 820 358	1,1	596,2	(30,1)	1,8	568,8	50,1	618,9
Impact du changement de principe comptable : IAS 19 Révisée			(5,8)			(5,8)		(5,8)
Capitaux propres clôture 30/09/2012	108 820 358	1,1	590,4	(30,1)	1,8	563,0	50,1	613,1
Résultat de la période				38,1		38,1	(7,0)	31,1
Engagements liés aux avantages au personnel			(1,1)			(1,1)		(1,1)
Instruments financiers : variations de juste valeur			4,1			4,1		4,1
Écarts de conversion					2,1	2,1	0,1	2,2
Résultat global			3,0	38,1	2,1	43,3	(6,9)	36,4
Affectation du résultat de la période précédente			(30,1)	30,1				
Dividendes versés			(0,8)			(0,8)	(1,8)	(2,5)
Autres variations			(0,8)			(0,8)	(0,1)	(0,9)
Capitaux propres au 31/03/2013	108 820 358	1,1	561,7	38,1	3,9	604,7	41,3	646,0
Capitaux propres clôture 30/09/2013	108 820 358	1,1	567,2	8,7	6,3	583,2	67,6	650,8
Résultat de la période				23,5		23,5	(2,9)	20,6
Engagements liés aux avantages au personnel			0,2			0,2		0,2
Instruments financiers : variations de juste valeur			1,1			1,1	0,0	1,1
Écarts de conversion					(0,1)	(0,1)	(0,9)	(1,0)
Résultat global			1,3	23,5	-0,1	24,7	(3,8)	20,9
Affectation du résultat de la période précédente			8,7	(8,7)		0,0		0,0
Dividendes versés			(0,3)			(0,3)	(0,1)	(0,4)
Autres variations			(0,1)			(0,1)	(0,0)	(0,1)
Capitaux propres au 31/03/2014	108 820 358	1,1	576,8	23,5	6,2	607,6	63,6	671,2

Annexe aux comptes consolidés

1. Présentation générale

Elior SCA (anciennement Holding Bercy Investissement) est une société en commandite par actions enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris, 61-69 rue de Bercy. Au 31 mars 2014, ELIOR est contrôlée à 70,24 % par des fonds d'investissement gérés par Charterhouse et Chequers, à 24,75 % par la société Bagatelle Investissement et Management « BIM » (détenue à 100 % par Robert Zolade) et à 5,01 % par (i) le fonds d'investissement SOFIA, (ii) des sociétés du groupe Intermediate Capital Group (ICG), et (iii) des co-investisseurs comprenant un certain nombre de managers du Groupe, par l'intermédiaire de sociétés créées à cet effet.

Le groupe Elior est un acteur majeur en Europe de la restauration sous contrat et des services qui y sont associés. Le Groupe opère ses activités de Restauration Collective & Support Services et celles de Restauration de Concessions & Travel Retail par l'intermédiaire de ses filiales et participations implantées dans 13 pays, principalement dans la zone euro, au Royaume-Uni, en Amérique latine et aux États-Unis.

2. Base de préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Elior pour les semestres clos les 31 mars 2014 et 2013 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les lecteurs sont invités à lire ces comptes consolidés intermédiaires conjointement avec les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, qui sont préparés en conformité avec les normes IFRS.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés ont été arrêtés par la Gérance d'Elior le 26 mai 2014.

3. Faits marquants de la période

a. Acquisition et cession de titres consolidés

Le Groupe a cédé en décembre 2013 ses activités de concession dont l'exploitation était assurée par Areas au Maroc et en Argentine. Ces activités généraient un chiffre d'affaires d'environ 20 millions d'euros sur une année pleine.

Le Groupe n'a ni acquis et consolidé ni cédé et déconsolidé de société au cours du semestre clos les 31 mars 2013. Cependant, en janvier 2013, le groupe a acquis 9,25% de capital de Serunion suite à l'exercice par les minoritaires d'une option de vente pour un prix d'acquisition de 19 millions €. Serunion est depuis cette date détenue intégralement par le Groupe.

b. Renégociation de la dette bancaire syndiquée (4^{ème} amendement)

À compter du 3 février 2014, la société a obtenu une réduction des marges sur taux d'intérêt liées à sa dette bancaire syndiquée. La baisse obtenue est de 75 points de base pour les encours des prêts d'Elior et d'Elior Participations totalisant 1 571,3 millions d'euros, et 25 points de base pour

une ligne de crédit revolving non tirée d'un montant de 192,5 millions d'euros. Cette réduction s'est accompagnée du versement de commissions bancaires pour un montant de 6,8 millions d'euros qui sont intégrées au taux d'intérêt effectif et sont donc étalées au bilan conformément au traitement IFRS d'une renégociation de dette sans modification substantielle du contrat de financement.

c. Projet d'introduction en bourse et option de vente portant sur 38,45% du capital d'Areas

Elior a annoncé le 5 mars 2014 qu'un projet d'introduction en bourse est en cours visant à une cotation de ses actions sur Euronext Paris avant l'été 2014. Le Document de Base Elior a fait l'objet d'un enregistrement auprès de l'AMF le 15 avril 2014 sous le numéro I.14-015.

Dès lors qu'elle sera cotée en bourse, et en application des normes IFRS (IAS 32), Elior considère qu'elle n'aura plus la maîtrise des conditions d'exercice de l'Option de Vente détenue par Emesa, et qu'en conséquence, le passif correspondant devra être comptabilisé dans les premiers comptes trimestriels établis suivant la réalisation de l'introduction en bourse, soit les comptes du troisième trimestre clos au 30 juin 2014.

Dans ce contexte, Elior a procédé à une évaluation de la valeur de la société Areas et de ses filiales, afin d'être en mesure d'évaluer le montant de l'engagement à comptabiliser dans ses comptes consolidés au titre de l'Option de Vente portant sur 38,45% du capital d' Areas détenue par la société Emesa.

Sur la base d'une valorisation multicritères effectuée à ce jour et prenant en compte les méthodologies d'actualisation des flux de trésorerie, des multiples de valorisation des sociétés cotées comparables et des multiples de transactions récentes, la valeur du passif qui sera ainsi comptabilisé dans les premiers comptes établis suivant la réalisation de l'introduction en bourse s'élèvera à 130 millions d'euros.

4. Principes comptables

Les principes comptables adoptés sont les mêmes que ceux utilisés lors des comptes consolidés du dernier exercice exception faite des éléments exposés ci-après et du changement de méthode comptable relatif à l'application d'IAS 19 révisée décrit au paragraphe 5.

Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur les résultats, hors Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), sont provisionnés sur la base du taux d'imposition qui devrait s'appliquer au résultat annuel total. La CVAE (qui est incluse dans la charge d'impôts sur les résultats) et la participation des salariés sont provisionnées sur la base de la moitié de la charge annuelle anticipée.

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'évaluations actuarielles dans le cadre des comptes consolidés intermédiaires condensés. La charge de retraite pour les semestres clos les 31 mars 2013 et 2014 représente la moitié de la charge calculée pour, respectivement, les exercices complets clos les 30 septembre 2014 et 2013.

5. Nouvelles normes et amendements aux normes

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et appliquées par le Groupe

- La version révisée d'IAS 19 « Avantages du personnel », qui a été approuvée par l'Union européenne le 6 juin 2012 et qui est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme révisée supprime l'option de différer l'enregistrement au compte de résultat de certains gains et pertes actuariels en les étalant sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés (méthode dite du

« corridor »). La norme révisée requiert également des informations additionnelles sur les risques liés aux plans de prévoyance des employés et leurs impacts sur les flux futurs de trésorerie. Le Groupe a reconnu ses gains et pertes actuariels en appliquant la méthode du corridor jusqu'au 30 septembre 2013. Conformément à IFRS 8, le changement de méthode a été appliqué rétroactivement et s'est traduit par un impact négatif de 8,8 millions d'euros (avant impôts) et de 5,8 millions d'euros après impôts sur les capitaux propres du Groupe au 30 septembre 2012, montants correspondant au total des gains et pertes actuariels non comptabilisés précédemment. Les gains et pertes actuariels postérieurs au 30 septembre 2012 ont été comptabilisés dans l'état du résultat global.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore appliquées par le Groupe

Les normes, amendements et interprétations détaillés ci-dessous ont été publiés par l'IASB pour une application aux exercices postérieurs à l'exercice 2012-2013. Ils ont été approuvés par l'Union européenne le 31 décembre 2012 et seront dès lors applicables par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2014, sauf en cas d'application anticipée. Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques des nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes annuels, qui ne devraient cependant pas avoir d'incidence significative sur la présentation des résultats et de la situation financière du Groupe :

- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ainsi que les amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Dispositions transitoires », qui ont été approuvés par l'Union européenne en décembre 2012. La nouvelle norme ainsi que les amendements correspondants exposent les obligations d'information relatives aux filiales, aux accords de coentreprise, aux entités affiliées et aux entités non consolidées. Les informations à fournir sont destinées à permettre aux lecteurs des états financiers d'évaluer le fondement du contrôle, aussi bien que les restrictions éventuelles au contrôle des actifs et des passifs consolidés. Elles visent également à aider ces mêmes lecteurs à évaluer l'exposition aux risques résultant pour l'entité de ses intérêts dans des entités non consolidées et de l'existence d'intérêts minoritaires dans des entités consolidées. L'application de la norme et de ses amendements entraînera pour le Groupe la nécessité de fournir des informations additionnelles sur la situation financière et les résultats des coentreprises et des véhicules d'investissements spécialisés auxquels elle est partie.

Les autres normes, amendements aux normes et interprétations qui ont été publiés mais ne sont pas encore d'application obligatoire ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés. Ils sont indiqués ci-après :

- Amendements à IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ».
- Version révisée d'IAS 27 « États financiers individuels ».
- Version révisée d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».
- Amendement à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ».
- Amendement à IAS 32 et IFRS 7 « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ».
- Interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».

6. Recours à des estimations

Pour établir les états financiers intermédiaires du Groupe, des estimations et des hypothèses ont été faites par la direction du Groupe et celle des filiales. Elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de la période.

Ces estimations et appréciations qui sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Lors de l'établissement des comptes consolidés intermédiaires condensés, les jugements importants portés par la direction pour l'application des principes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitudes liées aux estimations ont été les mêmes que pour les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2013, exception faite de la modification des estimations requises pour déterminer la provision pour impôts sur les résultats.

7. Taux de change

Pour les semestres clos les 31 mars 2014 et 2013, les bilans, comptes de résultat et tableaux de flux de trésorerie de certaines filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes d'Elior sont convertis aux 31 mars 2014 et 2013 pour le bilan et, sauf fluctuation de change significative, au taux de change moyen de la période clôturée pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. Les écarts de conversion ont été comptabilisés dans les capitaux propres.

Les taux de change retenus dans les comptes consolidés pour les semestres clos les 31 mars 2014 et 2013 proviennent des cotations à la bourse de Paris :

31 mars 2014	Taux de clôture	Taux moyen
- € / US \$:	1,3771	1,3659
- € / £ :	0,8268	0,8346

31 mars 2013	Taux de clôture	Taux moyen
- € / US \$:	1,2821	1,3040
- € / £ :	0,8432	0,8230

8. Saisonnalité

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant découlant de la majorité de nos activités sont soumis à des fluctuations saisonnières. Durant l'été, le chiffre d'affaires de notre Segment Restauration de Concessions & Travel Retail augmente généralement de façon marquée ce qui, notamment du fait de l'impact de cette hausse sur l'absorption des frais fixes, entraîne une augmentation plus que proportionnelle du montant du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel courant en pourcentage du chiffre d'affaires. En revanche, au cours de la même

période, le montant du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel courant en pourcentage du chiffre d'affaires de notre Segment Restauration Collective & Support Services accuse une baisse plus que proportionnelle en raison d'une diminution des volumes car une part importante des employés et des élèves sont en vacances pendant la période estivale.

À l'échelle du Groupe, ces fluctuations saisonnières n'ont pas eu d'impact sur le chiffre d'affaires semestriel publié, car ces deux phénomènes se neutralisent entre les deux segments du Groupe. Chaque semestre représente environ 50 % du chiffre d'affaires annuel consolidé, hors incidence des variations de périmètre de consolidation.

En termes de résultat opérationnel courant, l'impact des fluctuations saisonnières se traduit par une hausse du résultat opérationnel comptabilisé durant le second semestre de l'exercice du fait de l'augmentation du chiffre d'affaires et des marges du Segment Restauration de Concessions & Travel Retail. La part du résultat opérationnel courant comptabilisé au cours des premier et second semestres de chaque exercice représente respectivement 40 % et 60 % environ.

En outre, les variations du nombre de jours ouvrés et les dates de certains jours fériés ou vacances scolaires, ainsi que les changements de périmètre de consolidation ont un impact sur la comparabilité du chiffre d'affaires et la rentabilité de ces deux segments d'une période à l'autre. Les flux nets de trésorerie liés à l'activité sont également soumis à des fluctuations saisonnières, qui découlent principalement des variations des besoins en fonds de roulement :

- dans le Segment Restauration de Concessions & Travel Retail, les besoins en fonds de roulement sont directement liés au niveau de l'activité, qui est faible durant le premier semestre de chaque exercice et soutenu durant le second semestre ; et
- dans le Segment Restauration Collective & Support Services, le montant des créances clients augmente durant le premier semestre de chaque exercice, car le volume de facturation aux clients atteint un pic durant cette période, puis diminue durant le second semestre, qui correspond à une période de creux de l'activité pour ce segment.

9. Information sectorielle

Au 31 mars 2014, le Groupe était structuré en deux segments opérationnels principaux : « Restauration Collective & Support Services » d'une part et « Restauration de Concessions & Travel Retail » d'autre part, et comptait également un segment opérationnel « Sièges, Holdings et Achats ». Au sein de ces segments opérationnels principaux qui étaient reportés jusqu'au 31 décembre 2013, les résultats et les actifs employés à long terme sont désormais détaillés par grandes zones géographiques et de management comme suit :

- pour la « Restauration Collective & Support Services » : Opérations France et Opérations International ;
- Pour la « Restauration de Concessions & Travel Retail » : Opérations Europe hors Areas et Opérations Areas.

d. Informations relatives au compte de résultat

Les tableaux ci-après présentent le compte de résultat par secteur d'activité détaillés et le chiffre d'affaires du Groupe par secteur d'activité clients et secteur géographique pour les semestres clos les 31 mars 2014 et 2013.

- Compte de résultat par secteur opérationnel détaillé

Semestre clos le 31 mars 2014 Non audité (En millions €)	Restauration Collective et Support Services			Restauration de Concessions & Travel Retail			Sièges, Holdings et Sociétés d'Achats	Total Groupe Elior
	France	International	Total	Europe hors Areas	Areas	Total		
Chiffre d'Affaires	1 113,1	877,3	1 990,3	412,5	269,0	681,5	0,0	2 671,9
Résultat opérationnel courant	88,5	54,9	143,4	(2,2)	(5,4)	(7,7)	(4,9)	130,8
Résultat opérationnel courant en % du CA	8,0%	6,3%	7,2%	(0,5)%	(2,0)%	(1,1)%	(0,2)%	4,9%
Autres produits opérationnels non courants	(0,2)	(2,7)	(3,0)	(0,8)	(2,5)	(3,3)	(3,2)	(9,4)
Résultat opérationnel	88,3	52,2	140,5	(3,0)	(7,9)	(10,9)	(8,1)	121,4
Résultat Financier								(76,9)
Impôts sur les résultats								(23,9)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle								(2,9)
Part du résultat revenant au Groupe								23,5
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(16,6)	(13,7)	(30,3)	(19,8)	(16,5)	(36,2)	(0,8)	(67,3)
Autres charges sans impact en trésorerie	(1,7)	(0,9)	(2,6)	0,5	(0,3)	0,2	0,0	(2,4)
EBITDA	106,9	69,5	176,3	17,1	11,3	28,4	(4,2)	200,5

Semestre clos le 31 mars 2013 Non audité (En millions €)	Restauration Collective et Support Services			Restauration de Concessions & Travel Retail			Sièges, Holdings et Sociétés d'Achats	Total Groupe Elior
	France	International	Total	Europe hors Areas	Areas	Total		
Chiffre d'Affaires	1 092,2	679,8	1 772,0	412,2	261,1	673,3	0,0	2 445,4
Résultat opérationnel courant	97,2	40,6	137,8	4,1	(11,5)	(7,4)	(3,8)	126,6
Résultat opérationnel courant en % du CA	8,9%	6,0%	7,8%	1,0%	(4,4)%	(1,1)%	(0,2)%	5,2%
Autres produits opérationnels non courants	(1,5)	(1,6)	(3,1)	(0,1)	0,0	(0,1)	(9,9)	(13,1)
Résultat opérationnel	95,8	38,9	134,7	4,0	(11,5)	(7,5)	(13,7)	113,5
Résultat Financier								(59,4)
Impôts sur les résultats								(23,0)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle								(7,0)
Part du résultat revenant au Groupe								38,1
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(16,0)	(12,4)	(28,4)	(19,6)	(16,2)	(35,8)	(0,9)	(65,1)
Autres charges sans impact en trésorerie	(0,4)	(1,2)	(1,6)	0,8	(0,1)	0,7	(0,5)	(1,4)
EBITDA	113,7	54,1	167,8	22,9	4,8	27,7	(2,4)	193,1

- Chiffre d'affaires par secteur opérationnel et secteur d'activité des clients

(En millions €)	Semestre clos le 31 mars 2014 Non audité	Part du CA total en %	Semestre clos le 31 mars 2013 Non audité	Part du CA total en %	Variation / N-1	Variation en %
Restauration Collective & Support Services						
Entreprises	876,5	32,8%	829,7	33,9%	46,7	5,6%
Enseignement	613,0	22,9%	541,0	22,1%	72,0	13,3%
Santé	500,9	18,7%	401,3	16,4%	99,6	24,8%
Sous-total Restauration Collective & Support Services	1 990,3	74,5%	1 772,0	72,5%	218,3	12,3%
Restauration de Concessions & Travel Retail						
Aéroports	268,4	10,0%	252,6	10,3%	15,9	6,3%
Autoroutes	232,0	8,7%	225,7	9,2%	6,3	2,8%
Villes & Loisirs	181,1	6,8%	195,1	8,0%	(14,0)	(7,2)%
Sous-total Restauration de Concessions & Travel Retail	681,5	25,5%	673,3	27,5%	8,2	1,2%
Total	2 671,9	100,0%	2 445,4	100,0%	226,5	9,3%

- Chiffre d'affaires par secteur géographique

(En millions €)	Semestre clos le 31 mars 2014 Non audité	Part du CA total en %	Semestre clos le 31 mars 2013 Non audité	Part du CA total en %	Variation / N-1	Variation en %
France	1 426,0	53,4%	1 418,1	58,0%	7,9	0,6%
Europe hors France	955,7	35,8%	909,8	37,2%	45,9	5,0%
Reste du monde	290,2	10,9%	117,4	4,8%	172,8	147,1%
Total	2 671,9	100,0%	2 445,4	100,0%	226,5	9,3%

La définition des secteurs clients et les règles d'évaluation du résultat des secteurs n'ont pas changé par rapport aux derniers comptes annuels.

e. Informations relatives aux actifs sectoriels non courants

(En millions €)	Restauration Collective et Support Services			Restauration de Concessions & Travel Retail			Sièges, Holdings et Sociétés d'Achats	Total Groupe Elior
	France	International	Total	Europe hors Areas	Areas	Total		
Semestre clos le 31 mars 2014 Non audité								
Chiffre d'affaires de l'activité	1 113,1	877,3	1 990,3	412,5	269,0	681,5	0,0	2 671,9
Actifs non courants	1 186,0	775,4	1 961,4	695,6	406,0	1 101,5	20,1	3 083,0

(En millions €)	Restauration Collective et Support Services			Restauration de Concessions & Travel Retail			Sièges, Holdings et Sociétés d'Achats	Total Groupe Elior
	France	International	Total	Europe hors Areas	Areas	Total		
Semestre clos le 31 mars 2013 Non audité								
Chiffre d'affaires de l'activité	1 092,2	679,8	1 772,0	412,2	261,1	673,3	0,0	2 445,4
Actifs non courants	1 181,6	542,2	1 723,8	695,4	412,7	1 108,1	19,5	2 851,4

10. Regroupements d'entreprises

En avril 2013, le Groupe a acquis 78 % du groupe THS, opérateur de la restauration collective établi aux États-Unis. Le chiffre d'affaires de THS, particulièrement actif dans les Secteurs Enseignement, Santé et les prisons, avoisine 440 millions de dollars.

L'acquisition a été réalisée par le biais d'un véhicule d'acquisition, Gourmet Acquisition Holding (GAH), qui a été financé par un investissement en fonds propres de 100 millions d'euros de la société Elior Restauration & Services SA, et par un réinvestissement du management dans THS ; ELIOR détient aujourd'hui 78 % du capital de l'entité, les 22 % restants étant détenus par le management. Pour limiter l'utilisation des ressources financières d'ELIOR, l'acquisition a également été financée au moyen d'un prêt bancaire syndiqué mis en place localement par GAH d'un montant de 155 millions de dollars (118 millions d'euros à l'émission) venant à échéance en avril 2019.

En conséquence, le coût d'acquisition de THS sur une base à 100%, net de la trésorerie acquise et comprenant les frais de due diligence et les frais juridiques, s'élève au total à 235 millions d'euros.

THS a été consolidée à partir du 15 avril 2013.

Pour le semestre clos le 31 mars 2014, THS a contribué au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 165,3 millions d'euros et à l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) consolidé à hauteur de 14,1 millions d'euros, contre un chiffre d'affaires *pro forma* consolidé de 180,0 millions d'euros et un EBITDA *pro forma* consolidé de 14,9 millions d'euros pour la période correspondante de l'exercice précédent.

11. Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste correspond à une charge nette de 9,4 millions d'euros durant le semestre clos le 31 mars 2014, et comprend principalement (i) la charge d'amortissement sur la période de 6 mois des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition de THS (relations clients) pour un montant de 2,7 millions d'euros (ii) la perte comptabilisée dans le cadre de la cession de l'activité de concession en Argentine et au Maroc pour un montant de 2,5 millions d'euros, ainsi que la charge d'escompte sur la cession de la créance de CICE 2013 intervenue en Mars 2014 et des charges et honoraires au titre des travaux d'introductions en bourse.

Pour le semestre clos le mars 2013, les « Autres produits et charges opérationnels non courants » se sont élevés à 13,1 millions d'euros et incluaient principalement (i) des coûts engagés au titre des travaux de due diligence et de conseil pour un montant de 5,1 millions €, (ii) une charge relative à l'amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunt en relation avec l'opération *Amend & Extend* pour un montant de 5,2 millions €. Ils incluaient également des coûts de réorganisation opérationnelle dans nos activités de restauration collective en Espagne pour un montant de 1,6 million €, ainsi qu'un montant de 1,4 million € d'indemnité payée à des salariés de nos activités de Support Services en France en conséquence d'un jugement prononcé sur un litige social.

12. Impôts sur les résultats

La charge nette d'impôts hors CVAE est comptabilisée sur la base de l'estimation faite par le management du taux d'imposition annuel moyen pondéré anticipée pour l'exercice complet. Le taux d'imposition annuel moyen utilisé pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 est de 29,6 %. Le taux d'imposition utilisé pour le semestre clos le 31 mars 2013 était de 21 %.

La CVAE est provisionnée à hauteur de la moitié de la charge annuelle budgétée. La charge estimée pour le semestre clos le 31 mars 2014 s'élève à 14,6 millions d'euros (14,6 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013).

13. Dividendes

Aucun dividende lié à l'exercice clos le 30 septembre 2013 n'a été versé par Elior (anciennement HBI) durant le semestre clos le 31 mars 2014.

Au 31 mars 2013, un montant de dividendes de 1,8 millions d'euros avait été payé, essentiellement aux minoritaires d'Areas.

14. Écarts d'acquisition

(En millions €)	Montant au 31/03/2014	Montant au 30/09/2013	Montant au 31/03/2013	Montant au 30/09/2012
Restauration Collective & Support Services	1 670,3	1 724,8	1 533,4	1 531,7
Restauration de Concessions & Travel Retail	686,9	686,8	711,0	699,2
Écarts d'acquisition	2 357,2	2 411,6	2 244,4	2 230,9

Aucune perte de valeur relative aux écarts d'acquisition n'a été comptabilisée pour les deux périodes intermédiaires présentées.

La baisse des écarts d'acquisition bruts au 31 mars 2014 comparativement au 30 septembre 2013 correspond à des variations de la valeur des écarts d'acquisition de THS aux États-Unis, liées à l'affectation du prix d'acquisition, durant laquelle un montant de 78,7 millions d'euros a été affecté à des immobilisations incorporelles identifiables (relations clients) sur la base d'une évaluation réalisée par un expert externe. Cette immobilisation incorporelle est amortie au compte de résultat sur une période de 15 ans. La variation des écarts d'acquisition correspondant à cette affectation, effectuée pour le montant net de l'effet d'impôt différé passif comptabilisé, s'élève à 54,5 millions d'euros.

15. Immobilisations incorporelles

(En millions €)	Montant au 30/09/2013	Augmentation	Diminution	Autres variations (2)	Montant au 31/03/2014
Droits à concession	102,0	8,9	(0,9)	11,8	121,8
Actifs exploités en concession (1)	36,3	0,0	0,0	0,0	36,3
Marques	33,8	0,1	(0,0)	(0,1)	33,8
Logiciels	90,8	2,1	(0,3)	1,1	93,7
Avances et acomptes sur immobilisations	28,6	8,7	0,0	(17,9)	19,3
Autres	17,4	0,1	(0,1)	82,7	100,1
Immobilisations incorporelles brutes	308,8	20,0	(1,2)	77,6	405,1
Droits à concession	(37,3)	(2,2)	0,3	5,2	(34,1)
Actifs exploités en concession (1)	(36,2)	(0,4)	0,0	(0,0)	(36,6)
Marques	(9,8)	(0,6)	0,0	0,0	(10,3)
Logiciels	(69,3)	(4,2)	0,3	(0,0)	(73,3)
Autres	(12,7)	(3,0)	0,1	(7,8)	(23,4)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(165,3)	(10,4)	0,6	(2,5)	(177,6)
Valeur nette des immobilisations incorporelles	143,4	9,6	(0,6)	75,0	227,4

(1) Actifs issus du retraitement des locations financières tripartites relatives aux équipements de cuisines centrales en Enseignement.

(2) Les « Autres variations » correspondent principalement à l'affectation finale du prix d'acquisition liée à THS USA et aux ajustements de juste valeur au titre des immobilisations incorporelles identifiables (relations clients).

(En millions €)	Montant au 30/09/2012	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant au 31/03/2013
Droits à concession	97,7	0,7	(0,1)	8,7	107,0
Actifs exploités en concession (1)	36,3	0,0	0,0	0,0	36,3
Marques	27,6	10,7	0,0	0,1	38,4
Logiciels	83,4	2,6	(0,1)	1,1	87,1
Avances et acomptes sur immobilisations	1,5	0,8	(0,0)	(14,4)	(12,0)
Autres	19,8	0,0	(0,0)	(0,0)	19,8
Immobilisations incorporelles brutes	266,4	14,9	(0,2)	(4,5)	276,5
Droits à concession	(38,5)	(1,7)	0,0	0,2	(40,0)
Actifs exploités en concession (1)	(35,2)	(0,5)	0,0	0,0	(35,7)
Marques	(7,9)	(0,4)	0,0	(0,1)	(8,4)
Logiciels	(61,5)	(4,0)	0,1	0,1	(65,3)
Autres	(15,2)	(0,4)	0,0	0,0	(15,6)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(158,3)	(7,0)	0,1	0,2	(164,9)
Valeur nette des immobilisations incorporelles	108,1	7,9	(0,1)	(4,3)	111,6

(1) Actifs issus du retraitement des locations financières tripartites relatives aux équipements de cuisines centrales en Enseignement.

16. Immobilisations corporelles

(En millions €)	Montant au 30/09/2013	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant au 31/03/2014
Terrains	3,2	0,0	(0,1)	(0,0)	3,1
Constructions	151,0	4,0	(0,2)	0,1	154,9
Installations techniques	765,1	41,0	(42,9)	(5,0)	758,2
Autres immobilisations corporelles	456,2	17,3	(10,4)	3,6	466,8
Immobilisations corporelles en cours	22,6	12,8	(0,4)	(8,6)	26,3
Avances et acomptes sur immobilisations	2,5	1,0	(0,1)	(1,7)	1,7
Immobilisations corporelles brutes	1 400,6	76,1	(54,1)	(11,5)	1 411,0
Constructions	(85,1)	(4,8)	0,3	0,0	(89,6)
Installations techniques	(528,4)	(34,8)	41,8	5,9	(515,4)
Autres immobilisations corporelles	(297,6)	(22,8)	11,0	1,8	(307,6)
Amortissements des immobilisations corporelles	(911,1)	(62,4)	53,2	7,7	(912,6)
Valeur nette des immobilisations corporelles	489,5	13,6	(0,9)	(3,8)	498,4

(En millions €)	Montant au 30/09/2012	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant au 31/03/2013
Terrains	1,9	0,6	0,0	(0,0)	2,5
Constructions	139,5	5,0	(4,0)	3,2	143,7
Installations techniques	749,8	33,0	(10,0)	5,1	777,9
Autres immobilisations corporelles	428,7	13,1	(12,5)	9,0	438,3
Immobilisations corporelles en cours	24,6	26,1	(1,5)	(11,8)	37,4
Avances et acomptes sur immobilisations	2,4	(0,2)	0,0	(1,2)	1,0
Immobilisations corporelles brutes	1 346,8	77,5	(28,1)	4,5	1 400,7
Constructions	(77,8)	(4,7)	3,9	0,0	(78,6)
Installations techniques	(503,2)	(34,5)	9,7	(12,1)	(540,1)
Autres immobilisations corporelles	(277,5)	(21,5)	12,8	(0,3)	(286,6)
Amortissements des immobilisations corporelles	(858,5)	(60,7)	26,3	(12,5)	(905,3)
Valeur nette des immobilisations corporelles	488,3	16,8	(1,7)	(8,0)	495,4

17. Emprunts, prêts et charges financières nettes

La dette du Groupe est analysée ci-après :

		Montant au 31/03/2014	Montant au 30/09/2013
(En millions €)	Devise d'émission	Montant au coût amorti (1)	Montant au coût amorti (1)
Découverts bancaires	€	21,2	30,6
Autres dettes financières (y inclus portion courante des engagements de crédit bail)	€ / \$	94,6	105,5
Sous-total des dettes financières courantes		115,8	136,1
Dette bancaire syndiquée (y compris THS)	€ / \$	1 661,5	1 666,7
Autres dettes moyen et long terme	€	344,7	344,2
Titrisation de créances commerciales et affacturage	€	298,5	180,3
Autres dettes financières (y inclus engagements de crédit bail)	€	61,2	49,6
Sous-total des dettes financières non courantes		2 366,0	2 240,8
Total dettes financières		2 481,7	2 376,9

		Montant au 31/03/2013	Montant au 30/09/2012
(En millions €)	Devise d'émission	Montant au coût amorti (1)	Montant au coût amorti (1)
Découverts bancaires	€ / \$	94,5	46,8
Autres dettes financières (y inclus portion courante des engagements de crédit bail)	€	31,0	30,1
Sous-total des dettes financières courantes		125,5	76,9
Dette bancaire syndiquée	€	1 864,4	1 808,8
Autres dettes moyen et long terme	€		
Titrisation de créances commerciales et affacturage	€	178,8	134,0
Autres dettes financières (y inclus engagements de crédit bail)	€ / \$	75,8	34,9
Sous-total des dettes financières non courantes		2 119,0	1 977,7
Total dettes financières		2 244,6	2 054,6

(1) Le coût amorti de la dette bancaire est établi après prise en compte des commissions liées au refinancement de la dette du Groupe (Amend & Extend et émission obligataire d'Elior Finance & Co), pour un montant net de 27,5 millions d'euros au 31 Mars 2014 et de 0,2 millions d'euros au 31 Mars 2013.

Le résultat financier du semestre clos le 31 mars 2014 fait apparaître une charge nette de 76,9 millions d'euros, contre 59,4 millions d'euros pour le semestre clos le 31 mars 2013, analysée comme suit :

(En millions €)	Semestre clos le 31 mars 2014	Semestre clos le 31 mars 2013
Charge d'intérêt sur endettement financier	(75,2)	(57,9)
Produits d'intérêt sur placements court terme	1,1	1,6
Autres charges et produits financiers (1)	(1,6)	(1,6)
Actualisation des engagements postérieurs à l'emploi (2)	(1,2)	(1,6)
Charges et produits financiers nets	(76,9)	(59,4)
<i>(1) Dont :</i>		
- Mise à la juste valeur par résultat des instruments de couverture de taux	(1,0)	(0,4)
- Résultat de cession et mouvement sur provision pour dépréciation sur titres non consolidés	0,8	(0,9)
- Amortissement des frais d'émission des emprunts	(2,2)	(0,5)
- Gain / perte de change net(te)	0,8	0,2

(2) Ce montant concerne les charges liées à l'actualisation des engagements de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi (IDR, pensions).

Les charges financières nettes du Groupe ont augmenté principalement du fait de l'augmentation de l'endettement liée à l'acquisition de THS USA et de l'augmentation des marges sur taux d'intérêt, notamment dans le cadre du processus *Amend & Extend* et de l'émission obligataire d'Elior Finance & Co réalisés en avril 2013.

L'échéancier de l'endettement du Groupe est présenté ci-dessous :

(En millions €)	Montant au 31/03/2014		Montant au 30/09/2013	
	Dette courante	Dette non courante	Dette courante	Dette non courante
Dettes bancaires				
Emprunts moyen terme - Elior (anciennement HBI)		405,1		405,1
Emprunts moyen terme - Elior Participations et THS		1 276,9		1 278,9
Autres dettes bancaires moyen et long terme		48,2		37,0
Sous-total dettes bancaires	0,0	1 730,2	0,0	1 721,0
Autres dettes				
Elior Finance & Co SCA - obligations senior garanties, échéance mai 2020, taux 6,5 %		350,0		350,0
Crédit-bail	4,5	12,4	4,6	11,6
Emprunts et dettes financières diverses (1)	69,3	300,9	51,5	181,3
Découverts bancaires (2)	21,2		30,6	
Comptes courants (2)	0,7		1,1	
Intérêts courus sur emprunts (2)	20,1		48,3	
Sous-total autres dettes	115,8	663,3	136,1	542,9
Total dettes financières	115,8	2 393,5	136,1	2 263,9

(1) Y inclus dette résultant du programme de titrisation des créances commerciales.

(2) Dette considérée comme un passif de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

(En millions €)	Montant au 31/03/2013		Montant au 30/09/2012	
	Dette courante	Dette non courante	Dette courante	Dette non courante
Dettes bancaires				
Emprunts moyen terme - Elior (anciennement HBI)		642,4		642,4
Emprunts moyen terme - Elior Participations		1 222,2		1 172,2
Autres dettes bancaires moyen et long terme		62,6		21,0
Sous-total dettes bancaires	0,0	1 927,2	0,0	1 835,6
Autres dettes				
Crédit-bail	5,0	12,2	5,0	12,9
Emprunts et dettes financières diverses (1)	15,3	179,8	17,3	135,0
Découverts bancaires (2)	94,5		46,8	
Comptes courants (2)	1,2		1,8	
Intérêts courus sur emprunts (2)	9,5		6,0	
Sous-total autres dettes	125,5	192,0	76,9	147,9
Total dettes financières	125,5	2 119,2	76,9	1 983,5

(1) Y compris les passifs entrant dans le cadre du programme de titrisation de créances.

(2) Dette considérée comme un passif de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

Les emprunts bancaires moyen et long terme souscrits par Elior et Elior Participations sont assortis de clauses influant sur leur exigibilité anticipée, et relatives au respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé d'Elior pour être vérifiés lors de chaque clôture trimestrielle. Ces ratios sont respectés aux 31 mars 2014 et 2013.

18. Provisions courantes et non courantes

(En millions €)	Montant au 31/03/2014	Montant au 30/09/2013
Risques commerciaux	8,6	8,6
Litiges sociaux	16,1	16,8
Provision pour réorganisation	13,7	21,1
Provision pour impôts	31,4	24,3
Engagements liés au personnel	8,9	8,7
Autres provisions	17,3	21,8
Provisions courantes	95,9	101,3
Engagements liés au personnel	97,9	97,6
Non-renouvellement des concessions	8,1	8,4
Autres provisions	4,3	5,1
Provisions non courantes	110,2	111,1
Total	206,2	212,4

(En millions €)	31/03/2013	30/09/2012
Risques commerciaux	8,6	8,6
Litiges sociaux	13,6	14,5
Provision pour réorganisation	10,1	15,8
Provision pour impôts	2,3	2,3
Engagements liés au personnel	9,5	9,2
Autres provisions	16,9	24,3
Provisions courantes	61,0	74,7
Engagements liés au personnel	96,1	95,4
Non-renouvellement des concessions	8,6	7,8
Autres provisions	6,5	8,0
Provisions non courantes	111,3	111,2
Total	172,3	185,9

19. Transactions avec les parties liées

En application des conventions avec SOFIBIM et ORI Investissements, une somme de 615 000 euros a été payée pendant le semestre clos le 31 mars 2014 (837 000 euros pendant le semestre clos le 31 mars 2013). Cette somme inclut des coûts salariaux, des cotisations sociales et des frais généraux engagés par SOFIBIM et ORI Investissements pour réaliser leur mission.

La société Bercy Présidence est le gérant commandité de la société Elior (Société en Commandite par Actions). Au 31 mars 2014, elle est présidée par Gilles Petit et contrôlée par les fonds Charterhouse et Chequers.

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 19 novembre 2009, Bercy Présidence a perçu, durant le semestre clos le 31 mars 2014, une somme de 275 000 euros correspondant au montant de sa rémunération de gérant d'Elior pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014 (275 000 euros pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013).

Il n'y a pas d'autres charges ou avantages économiques relatives à / détenus par les dirigeants sociaux d'Elior que ceux décrits ci-dessus.

20. Événements postérieurs à la clôture

- Le 17 avril 2014, l'assemblée générale des associés commanditaires et l'associé commandité de la Société ont décidé de modifier la dénomination sociale de la Société en « Elior », en remplacement de l'ancienne dénomination sociale, « Holding Bercy Investissement ».
- Le 17 avril 2014, l'assemblée générale des associés commanditaires et l'associé commandité de la société Elior SCA ont décidé de modifier la dénomination sociale de cette société en « Elior Participations », en remplacement de l'ancienne dénomination sociale, « Elior SCA ».